



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1935

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-HUIT ANS.

1897-1935

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

ABONNEMENT: \$2.00 par année.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée.

SAINT-JEROME, P. Qué.

Directeur politique: Honorable JULES-ED. PREVOST

HENRI GAREAU, Président

Secrétaire de la Rédaction: ANDRE MAGNANT



LABELLE

TRENTE-NEUVIEME ANNEE

NUMERO 20

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO.

VENDREDI, 17 MAI 1935.

L'HYPOCRISIE DE L'ALLEMAGNE

Fidèle à sa politique traditionnelle, l'Allemagne veut brouiller les cartes à son profit et se donner le beau rôle, au moment même où elle cherche à s'armer jusqu'aux dents. Après avoir déchiré les traités qu'elle avait signés, après avoir renié ses dettes en se déclarant en faillite, après avoir arraché concessions sur concessions à la France et aux autres nations qu'elle avait provoquées et combattues, en se disant incapables de remplir les obligations contractées par elle, à Versailles, à la suite de sa défaite, l'Allemagne essaye maintenant de justifier son réarmement en se proclamant le rempart de l'Europe contre le fléau soviétique. Cette ridicule prétention fait éclater son hypocrisie au grand jour et ne donne le change à personne.

Il semble que l'U. R. S. S. attire toutes les foudres du Führer. A l'entendre, l'Europe entière devrait entreprendre une croisade contre Moscou. Quel que soit l'esprit nouveau qui inspire la Russie, même sur le terrain religieux, le racisme païen qui domine l'Allemagne n'est certes pas plus édifiant et moins dangereux pour l'Europe. L'Angleterre protestante, l'Italie catholique et la France officiellement neutre pensent autrement que le Führer puisqu'ils ont admis l'U. R. S. S. à Genève.

Dans le domaine économique et ses relations internationales, aussi bien que dans son programme national, la Russie est moins à craindre que l'Allemagne. Celle-ci ne parle-t-elle pas de réclamer ses anciennes colonies? et ne vise-t-elle pas à l'extension de son territoire? A-t-on entendu dire par contre que Moscou a l'intention de remettre la main sur la Finlande ou sur les Etats baltes? Au contraire, on se déclare au Kremlin partisan convaincu du statu quo territorial.

En vérité le rêve pangermaniste est plus redoutable pour la paix du monde que la politique soviétique. Hitler tente en vain de tourner contre la Russie les craintes que son audacieuse conduite inspire. Les grandes nations sont trop bien averties pour se laisser tromper par sa tentative hypocrite.

M. Edmond Turcotte a raison d'écrire dans le *Canada*: "Autant et peut-être plus que personne, le Russe a besoin d'une longue paix. Menacé, il se rapproche naturellement de ceux qui, comme lui, ne demandent qu'à travailler en paix. Toute l'évolution de l'Union soviétique vers la Société des Nations est là."

"Dans *Mein Kampf*, Hitler prévoit qu'avant d'agrandir l'Allemagne aux dépens de la Russie, il faudra abattre la France et, pour cela, se ménager la neutralité anglaise et l'amitié italienne. Mais depuis l'évangile selon saint Adolphe, la situation s'est modifiée. Le boulevardier anglais gronde et le ténor italien refuse de chanter. Encore une fois, l'Allemand a mal jugé. Mais sans se démonter, il essaie d'un nouveau truc enfantin. Comptant bien que la France n'oserait pas résister si l'Angleterre consentait, il a suggéré à sir John Simon de laisser à l'Allemagne les mains libres pour l'expansion vers l'Est, tout en protestant de ses intentions pacifiques."

Heureusement, l'Angleterre, la France et l'Italie ne sont pas dupes de l'Allemagne hitlérienne. Le prétexte de la guerre sainte préchée par le Führer contre le soviétisme n'excuse nullement le réarmement de l'Allemagne et ne réussit pas à voiler les ambitions visées de ce pays aux dépens du monde slave et de l'Europe.

JEP

LETTRE DE QUEBEC

UN PREJUGE QUI A LA VIE DURE!

Ce bon M. Duplessis n'a vraiment pas de chance! Gâté par les succès relatifs de ses harangues politiques, quand personne, dans son auditoire, n'est préparé à lui répondre, il essaie un peu trop souvent, en Chambre, et pour son propre malheur, de recourir au bourrage de crâne. Il se souviendra sans doute longtemps de l'énergique lavage de tête dont il vient d'être l'objet. Les héros de la fête étaient, cette fois-ci, l'honorable M. J.-E. Perrault, ministre de la voirie et des mines, et M. Robert Taschereau, député de Belchasse.

Notre chef d'opposition est ineffable. A des auditeurs qui ne sont pas au courant de toutes nos lois, on peut toujours affirmer, pendant des mois et des mois, que notre domaine forestier est hypothéqué pour la jolie somme de \$483,000,000! Montez, montez, mais venez lancer cette fantaisie à la face même des représentants du peuple, cela ne manque pas d'originalité.

D'où vient cette légende? M. Robert Taschereau l'a expliqué très clairement. Depuis 25 ou 30 ans, une loi provinciale autorise les compagnies forestières à hypothéquer leur droit de coupe, décret bien immobilier par notre code et par la jurisprudence. Ce droit est toutefois conditionnel, car le permis de couper du bois sur les terrains de la Couronne n'est pas renouvelé, au bout de l'année, si les droits de coupe n'ont pas été payés ou si les règlements du département des terres et forêts n'ont pas été observés par les détenteurs de concessions forestières. Et, dans ce cas, le terrain loué du gouvernement et sur lequel la compagnie forestière achète le permis de couper du bois retombe automatiquement dans le domaine de la Couronne.

Depuis un quart de siècle, les compagnies doivent, chaque année, renouveler leur acte de fiducie, c'est-à-dire la garantie donnée aux porteurs d'obligations. Pour simplifier ces formalités inutiles, une loi, passée l'an dernier, déclare qu'un concessionnaire ayant rempli ses obligations envers le gouvernement aura droit à un prolongement pur et simple de son permis, et, par le fait même, des hypothèques, sans avoir besoin de faire renouveler tous ses actes. Bien entendu, demeure toujours la restriction à l'effet que le permis de couper cesse, et que la concession forestière redevient propriété exclusive de la Couronne, si le locataire ne remplit pas ses obligations.

Eh! oui, c'est là tout le mystère! Et c'est cette simple suppression de formalités inutiles que l'on a bâti la mémorable légende conservatrice des \$483,000,000 d'hypothèques sur notre domaine forestier! Admettons qu'il faut tout de même être en mal de critiques pour ne pas trouver meilleur fleche à son arc!

LE FAMEUX BILL 168

Mais le comble, c'est que M. Duplessis recommence tout ce chahut à l'occasion d'un bill à lui qu'il veut faire voter, et dont l'objet va précisément à l'encontre du but qu'il prétend atteindre. Le chef de l'opposition soutient qu'il est dangereux pour la petite épargne de permettre aux compagnies d'hypothéquer leurs biens futurs. Son projet de loi serait à l'effet de défendre désormais cette pratique à toute organisation financière.

Encore une fois, M. Robert Taschereau a dû donner à son adversaire une leçon élémentaire de droit commercial. Pourquoi les compagnies doivent-elles avoir le droit d'hypothéquer leurs biens futurs, comme la loi les y autorise depuis un quart de siècle? C'est qu'au lieu d'emprunter d'un seul particulier, les compagnies peuvent emprunter de plusieurs personnes et morceler leur hypothèque par le moyen des obligations. Ainsi, une compagnie veut-elle em-

prunter \$100,000, elle peut s'adresser à 1,000 épargnants et donner à chacun, en retour de \$100, un certificat établissant sa créance, certificat qui constitue proprement l'obligation. La compagnie, dans ce cas, transporte ses biens mobiliers au fiduciaire et elle hypothèque ses biens immobiliers.

Comment peut-on raisonnablement s'élever contre une loi, qui existe d'ailleurs tant à Ottawa que dans toutes les autres provinces du Dominion, et qui autorise une compagnie à donner comme garantie à son prêteur non seulement ses biens actuels, mais aussi ses biens futurs? N'est-il pas logique que le prêteur soit protégé surtout par les biens futurs, puisque les biens actuels n'existeront peut-être plus ou seront très détériorés au moment du remboursement?

"UN BON AVOCAT COMME LUI..." (!!!)

On comprend facilement l'émotionnement de M. Perrault et de M. Robert Taschereau, comme celui de toute la Chambre, d'ailleurs, à constater l'inénarrable incompréhension du chef de l'opposition. Aussi, n'ont-ils pu s'empêcher de l'exprimer tous les deux en ces termes: "Je suis étonné qu'un bon avocat comme lui ne comprenne pas cela!"

La loi que l'opposition voudrait abroger a été votée unanimement sous le gouvernement Gouin. Sir Mathias Tellier, aujourd'hui juge en chef de la Cour d'Appel, était chef de l'opposition. On a eu raison, dit M. Perrault, d'adopter cette loi, qui a contribué au développement de notre province. Elle répondait à une des nécessités de l'époque et elle répond encore aux besoins actuels du Québec, dont elle développe la grande industrie. Jamais, sans elle, n'auraient pu se développer à ce point chez nous l'industrie du papier, l'industrie minière, et l'industrie hydro-électrique. Pour obtenir le capital nécessaire, il était logique que les compagnies émissent des obligations, garanties par des moulins qui n'étaient pas encore construits, mais qui, une fois terminés, répondaient de la dette contractée envers les obligataires.

Plusieurs compagnies minières ont dû dépenser des millions avant de produire, mais ce sont aujourd'hui des industries prospères qui doivent leurs succès actuels au fait d'avoir pu hypothéquer leurs biens futurs. Et les obligataires en profitent en retirant de leurs prêts des revenus raisonnables. Il y a évidemment eu là comme ailleurs des abus et des erreurs, mais avant de juger une mesure sur des cas particuliers et malheureux, il faut faire le compte impartial des avantages et des inconvénients. Et il est absolument sûr que l'existence de cette loi permettant d'hypothéquer leurs biens futurs est la principale raison de la prospérité dont jouissent encore la plupart de nos industries, après avoir été éprouvées, comme celles de toutes les parties du monde, par la dépression financière.

Le bill du chef de l'opposition fut évidemment rejeté, et par une grosse majorité. Triste présage de ce qui arrivera sans doute à son parrain avant longtemps.

LE BOUQUET!

Il y a du chat, chez M. Duplessis. Il a beau dégringoler des fragiles échafaudages politiques qu'il érige à grand-peine, il retombe, il essaie du moins de retomber sur ses pattes. C'est qu'on évite ses méches — et c'est facile — il cherche un nouveau filon de critique.

Après l'humiliante défaite rapportée plus haut, il s'en préparait une autre en proposant une loi abolissant les taxes imposées sur les successions consenties par contrats de mariage ou au moyen d'assurances sur la vie. Pour éviter de payer des droits sur les successions, on prend de plus en plus l'habitude de faire les donations entre vifs ou en prenant de grosses assurances au bénéfice des héritiers. Le gouvernement passait donc, l'an dernier, une loi à l'effet que les donations entre vifs seraient taxées si elles sont faites dans les cinq ans qui précèdent la mort du donateur. Par une incompréhension inexplicable du bien-fondé de cette loi, voici que M. Duplessis veut l'abolir!

Parce que le gouvernement a voulu rendre la loi plus équitable pour tout le monde et empêcher que les petites successions soient taxées quand les successions importantes peuvent éluder les droits à payer au gouvernement, le chef de l'opposition se scandalise, lui qui prétend toujours prendre la part du petit contre le gros. Inconscience alarmante qui démontre que M. Duplessis en a vraiment assez, et qu'il est grand temps que la session se termine!

LES CONCERTS SYMPHONIQUES

A L'EGLISE NOTRE-DAME

Pour fêter le quatrième centenaire de Jacques Cartier, un grand concert sera donné à Montréal, le lundi soir, 27 mai, sous la direction de M. Rosario Bourdon.

Le lundi soir, 27 mai, à huit heures, l'Eglise Notre-Dame de Montréal sera le théâtre d'une manifestation artistique dont le caractère exceptionnel marquera l'ouverture des fêtes en l'honneur de Jacques Cartier.

En effet, pour commémorer le premier voyage de Jacques Cartier à Montréal, l'Orchestre des "Concerts symphoniques de Montréal" donnera une audition dans le vaste temple situé au cœur même de la métropole.

Les billets pour ce concert seront en vente dès le 16 mai chez C.-W. Lindsay, 1112 rue Sainte-Catherine ouest, et à la maison Edmond Archambault, 500 rue Sainte-Catherine est. Cependant on peut les retenir dès maintenant en s'adressant à M. Louis-H. Bourdon, 1666 avenue Lincoln à Montréal.

Un programme de la plus haute tenue artistique a été préparé pour la circonstance. Notre distingué compatriote M. Rosario Bourdon, viendra spécialement de New-York pour diriger le concert auquel participeront l'Orphéon de Montréal et la Maîtrise de Notre-Dame ainsi que M. Georges-Émile Tanguay, organiste.

Le public aura le privilège d'entendre, pour la première fois à Montréal la "Symphonie pour orgue et orchestre" de Camille Saint-Saëns. Cette œuvre de toute beauté, d'une inspiration grandiose, inaugurera le concert du 27 mai et sera suivie de pièces d'un égal caractère élevé. Les Chanteurs de Notre-Dame feront entendre, entre autres, un "Hymne à Jacques Cartier" dont les paroles sont de M. Louis Bouchier, p.s.s. et la musique du Frère Placide. L'Orphéon de Montréal rendra deux extraits de la Messe en ré mineur, de Bach. L'orchestre jouera "L'Enchantement du Vendredi Saint" de Parsifal de Wagner, "Rédemption" de César Franck et l'Ouverture, "1812" de Tchaïkovsky.

Le concert a été fixé à huit heures afin de permettre à tous ceux qui viendront de l'extérieur de pouvoir rentrer dans leurs foyers à une heure raisonnable. Que tous ceux qui veulent assister à cette belle manifestation ne manquent pas de s'adresser dès maintenant à M. Louis Bourdon, 1666 avenue Lincoln à Montréal, afin d'être sûrs de trouver des places, car les billets s'envolent rapidement.

AU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique s'est réuni à Québec, le 8 mai.

Voici quelques-uns des sujets qui étaient à l'ordre du jour: Rapport du sous-comité chargé de l'examen des livres classiques.

RAPPORTS:

Du sous-comité qui a reçu instruction d'étudier la coordination des divers cours des écoles d'enseignement ménager.

Du comité de régie du certificat d'études primaires recommandant d'amender l'article 76a des Règlements du Comité catholique.

Du sous-comité qui a préparé le programme des Ecoles normales, lequel est continué dans ses fonctions.

Le comité catholique a appuyé la demande de ce sous-comité recommandant la nomination de quatre nouveaux professeurs à l'Ecole normale Jacques-Cartier. Deux des professeurs actuels seront mis à la retraite. De plus l'école sera améliorée et même agrandie.

portantes peuvent éluder les droits à payer au gouvernement, le chef de l'opposition se scandalise, lui qui prétend toujours prendre la part du petit contre le gros. Inconscience alarmante qui démontre que M. Duplessis en a vraiment assez, et qu'il est grand temps que la session se termine!

JEROME

"Un homme et son péché"

Par CLAUDE-HENRI GRIGNON

Une deuxième série des "Gloses critiques", de Louis Dantin, qui paraîtra bientôt chez l'éditeur L'Évesque, contiendra, entre autres pages inédites, l'étude suivante sur le roman de Claude-Henri Grignon: "Un homme et son péché".

Nous sommes heureux d'en offrir la primeur aux lecteurs de notre journal, grâce à l'obligeante attention de l'auteur.

M. Claude-Henri Grignon s'est fait, comme critique littéraire, la réputation d'un esprit éveillé, ouvert à la beauté, bouillant d'ardents enthousiasmes, mais, par contre, sujet à des outrances et à des préventions qui l'entraînent souvent loin des lois d'une équité sereine. Comme créateur original, il nous donna jadis une œuvre curieuse, une espèce de saga brûlante écrite sous l'émotion immédiate de l'exploit épique de Lindbergh, et dont l'envoie s'exaltait à des cimes parfois nuageuses. Il nous revient avec un roman où, cette fois, il cultive le réalisme et nous révèle une face nouvelle de son versatile talent.

Un *Homme et son Péché*, c'est un récit de la terre canadienne, mais qui, au lieu d'en esquisser les types traditionnels et les situations communes, en a choisi un type d'exception dont les traits anormaux démentent son entourage et y forment une tache de contraste. Si Plaute et Molière n'avaient pris les devants, ce livre aurait pu s'intituler *L'Avare*, car le Poudrier de M. Grignon n'est autre qu'Euclys, Harpagon, accommodé à la sauce canadienne. Et l'on est frappé tout d'abord de la ressemblance de famille entre ces trois héros. Ils ont la même soif maniaque de l'or, le même intégral égoïsme, les mêmes tourments aussi pour la sécurité de leur trésor. Et des détails transmis de siècle en siècle se retrouvent, à peine modifiés, dans cette réplique nouvelle. Tous les trois rognent sur le manger et réduisent leurs commensaux à des menus microscopiques. L'avare de Plaute cache ses écus dans une marmite, celui de Molière dans une cassette; l'Harpagon du nord les

enfouit dans un sac d'avoine; mais ils font tous à leur magot de frégues visites, contemplent longuement leur or, y plongent leurs mains frémissantes. Sous ce rapport, vraiment, M. Grignon n'a rien inventé, a même suivi d'un peu trop près les lignes connues.

Mais voici où il ajoute un trait nouveau à la peinture. Ses prédécesseurs nous disaient les ennus du fils de l'avare, regimbant sous les privations qu'il subit; mais que pouvaient être ces ennus comparés à ceux de sa femme? C'est ce qu'ils ne touchaient même pas, et ce que notre conteur entreprend de décrire, faisant de ce tableau la part saillante de son œuvre. La vie misérable et soumise de la jeune Donald, liée à cette brute, sa lutte contre la faim jusqu'à l'épuisement final, donnent une puissance toute neuve au portrait du vice odieux. L'auteur y met des qualités d'observateur et de psychologue, une couleur variée, vivante, et un sentiment de pitié qui dépasse le champ de la comédie et fait de son récit une étude morale et humaine. Donald ne sert pas de simple repoussoir à son vieux grigou de mari; elle vit de sa vie propre, nous intéresse d'elle-même, et son martyre nous émeut. En fait, elle est le fil principal de cette trame, et quand il est rompu, l'œuvre se traîne un peu au hasard. On suit comme un "conte à pleurer" le sort de cette fille de vingt ans, à qui sont imposés tous les renoncements, toutes les fatigues, et dont l'existence même s'immole aux exigences d'une passion sans frein. Il y a dans l'esquisse de ses journées une accumulation de détails cruels qui donnent cent fois l'envie de tordre le cou à son bourreau. Et sa mort attendue s'entoure d'un appareil de misère et de désolation sans phrases.

Sans doute, ici comme dans les fables, la couleur se pose en tons crus, est étendue en couches épaisses. Tout n'est pas vraisemblable dans cette histoire de torture froide et de résignation surhumaine. L'avare joue son rôle trop à fond, le rend excessif à plaisir. "La jeune femme n'oublierait jamais le

(Suite à la deuxième page)

MEL-MELO

LE RETOUR DE L'HONORABLE M. BENNETT

Dans les milieux officiels de la capitale, on attend avec impatience le retour de M. Bennett et pour se rendre compte de son état de santé et pour terminer les pièces de législation qui seront soumises à la réouverture de la session, le 20 mai.

M. Bennett, à son retour vers la fin de la semaine, trouvera beaucoup à faire à Ottawa. Les conseillers juridiques et les experts ont préparé des projets de loi basés sur les rapports de la commission d'enquête sur les méthodes commerciales et du comité du logement. Ces projets seront étudiés au conseil des ministres avant l'arrivée de M. Bennett, mais aucune décision ne pourra être prise avant que M. Bennett en ait pris connaissance.

CONSEILLER LEGISLATIF DECEDE

L'honorable Eugène Roberge, représentant de la division de Laurzon, au Conseil Législatif, est décédé à Québec, le 7 mai, à l'âge de 70 ans. Le défunt a fourni une carrière politique remarquable.

DES ELECTIONS DANS LE NOUVEAU-BRUNSWICK

Le premier ministre de la province du Nouveau-Brunswick, M. Tilly, a annoncé que les élections générales dans cette province auraient lieu le 27 juin prochain.

Dans l'assemblée législative actuelle, les conservateurs détiennent vingt-sept sièges, les libéraux quinze. Il y a six vacances.

A NOS LECTEURS

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les documents qui concernent La Fraternité Sacerdotale et les Oblates de Béthanie et qu'ils trouveront dans une des pages intérieures de l'*Avenir du Nord* d'aujourd'hui.

M. CHARLES-HENRI ROBILLARD

Nous félicitons M. Charles-Henri Robillard qui vient d'être élu sous-oppositionnaire de la ville de Sainte-Thérèse.

Un homme et son péché

(Suite de la première page)

jour où elle avait voulu se servir une seconde fois de mélasse. Séraphin lui avait agrippé la main qu'elle tendait vers le pot, en lui disant, la prunelle pénétrante: "Ma fille, tu n'es pas raisonnable: ce demi-litre, à nous deux, devrait durer au moins deux mois." — "Viande à chiens! qu'est-ce que tu fais-là? Un chapeau de paille pour frotter le plancher! Veux-tu me mettre dans le chemin? Ce chapeau-là est encore bon. Il m'a coûté de l'argent, dix cents, chez Lacour." On sourit tout en frissonnant. Et Donald, est un être idéal, une seconde Griselida dont l'héroïsme monte à des degrés inconcevables et frisant la bêtise. Comment nous faire croire qu'à vingt ans, après douze mois passés avec son vieux conjoint, avare même de ses caresses (ce qu'on ne s'explique pas, vu qu'elles ne coûtent rien), "elle ne désirait plus l'homme, et sa chair la laissait tranquille"? Et quand il lui disait que "rien n'est plus méchant que de manger tous les jours du pain ou de la graisse", est-ce possible qu'elle le croyait, ayant foi en lui comme en Dieu? Passe pour la soumission de l'âme, mais celle des sens, de l'estomac, chez cette robuste paysanne! Ces exagérations enlèvent à la vérité du récit et lui donnent un air de légende. Toutefois, d'autres incidents et le jeu d'acteurs secondaires viennent lui rendre une touche bien réelle: les personnages d'Alexis, le bûcheron bohème et dévoué, de Bertine, la cousine compatissante, dont les actions sont naturelles et les caractères nettement frappés, et qui font un cortège touchant à la catastrophe finale. C'est en cela que M. Grignon maîtrise décidément son thème. Il crayonne Donald mourant en des traits d'une observation aiguë, pathologique pour ainsi dire, avec une pitié plus intense pour être retenue. Toutes ces pages du volume que Donald anime sont d'un sentiment pathétique et d'un art graphique vigoureux.

Elles eussent pu sans inconvénient servir d'épilogue au récit, car ce qui les suit devient pâle et paraît presque superflu. Que Poudrier, désormais seul, continue sa vie d'usurier, qu'il multiplie ses capitaux en des exactions plus vastes, et qu'au zénith de sa fortune il périsse d'une fin soudaine et tragique, ces après-coups n'arrivent plus à nous étonner. Mais l'auteur paraît avoir eu, tout au long de l'œuvre, des préoccupations morales. Son titre même ne pose-t-il pas la notion du "péché"? Dès lors il faut que l'avare soit puni. Et il l'est à l'ancienne manière, celle des contes de notre enfance, par le feu qui le consume avec son trésor mal acquis. Cette vengeance, comme la foudre, semble tomber tout droit du ciel, car aucune cause humaine ne lui est assignée. Deux accidents l'amenent, l'un et l'autre fortuits et surgissant on ne sait d'où. La vache de l'avare tombe à l'eau, en même temps sa maison prend feu: sans cette coïncidence Poudrier échappait à la justice! On nous suggère sans doute qu'une des victimes de l'usurier pourrait avoir pris sa revanche; mais cette suggestion est si vague qu'elle passe inaperçue: on se la fait plutôt soi-même. L'auteur n'abuse-t-il pas ici du "doigt de Dieu"? Son histoire n'en devient-elle pas d'une façon trop patente une page de morale en action? De tous les moyens dramatiques, l'accident est le plus naïf; et dans une œuvre fourmillant de psychologie c'est ce qu'on peut imaginer de moins psychologique. Qu'on nous épargne l'accident comme solution de problèmes humains ou comme outils de l'intervention divine. Qu'on nous serve des érynnies surgissant des entrailles du crime, poursuivant le coupable de fouets intérieurs ou de maux qui ne soient que la punition fatale des faits qu'il a semés. On peut se demander si le souci du moraliste n'a pas nui, dans le cas présent, à l'art du romancier. Supposons qu'au lieu d'une "leçon" triflingue, l'œuvre nous eût offert, de la vie telle qu'elle est, un tracé objectif et impassible, n'en eût-elle pas été littérairement plus forte? Elle nous montre bien Poudrier grandissant en richesse et en influence avec les années, jouissant même du respect qui s'attache aux honnêtetés légales; mais elle devait, en bonne logique, le laisser mourir dans son lit, léguant son bien à l'église et aux pauvres: quelles pages riches d'ironie et de fine satire eussent pu en résulter!

Elle eût gagné de même en pureté de lignes à s'abstenir des glorieuses ouvertures dont elle accompagne les faits. "C'était là que l'usurier faisait signer à de pauvres malheureux les pires engagements qu'il jamais imaginer la plus infâme canaille." — "Sa passion atteignait à une intensité que ne connaissent jamais les damnés de la paresse, ni ceux de l'orgueil, ni ceux de la gourmandise, pas même les insatiables de l'épousaie luxueuse." — "L'encrue y était continuellement figée, comme si elle n'eût pas voulu servir aux contrats malhonnetes et si durs que rédigeait, d'une main de fer, l'impitoyable usurier." — "Il était plongé dans la mare de ses pensées mesquines et infectes." Avons-nous besoin de tant d'épithètes, de tous ces ver-

dicts prononcés? Qu'on rende les actes mêmes éloquentes, suggestifs: ils se qualifieront tout seuls. Le lecteur, si on lui fournit le substantif, le verbe, saura appliquer l'adjectif. Au lieu d'elle se tortiller, la pauvre Donald, comme sur un lit de brasse, il valait mieux écrire: "Elle se tortillait comme sur un lit de brasse"; et nous eussions songé: "La pauvre Donald!" Forcément le style s'alourdit de ce bagage de commentaires, y perd de sa plasticité et de sa prestesse.

Il se laisse de plus envahir, en des sautes soudaines, par un lyrisme intempestif. Souvent réaliste à l'excès, l'auteur ne peut s'astreindre à l'être constamment: au milieu de sillons bien droits d'observation rigide, on le voit se livrer à des cabriolets romantiques. "Sa passion, plus éloquente qu'un ciel étoilé, plus prenante que l'espace" (comparaisons d'ailleurs peu limpides?). — "Un sourire de béatitude se balançait sur ses lèvres ainsi qu'une aube sur un pétale." — "Donald bléissait tranquillement ainsi que la neige sous un rayon de soleil." Et voici une image qui, d'une scène de moeurs paysannes, nous reporte droit à Homère: "Et le dédant, ainsi qu'une bave immonde, coulait de sa bouche charnue." Ces fioritures n'ajoutent rien à des pages vivantes par elles-mêmes que soulève une belle simplicité et contrastent étrangement avec d'autres formules du livre. Il faut s'en tenir à un genre, ne pas vouloir être à la fois Céline et Giono.

Tout est robuste dans cette œuvre, mais inégal, même la grammaire. Je ne sais si l'auteur l'a fait exprès, mais des échantillons de "langage canadien" se glissent même dans les pages qu'il écrit pour son propre compte; et ces solécismes nagent parmi des phrases toutes françaises font l'effet d'oubli malheureux. "Quand la petite eut vingt ans, il (Poudrier) la maria." — "La chambre mystérieuse restait toujours barrée à clef." — "Heureusement que Bertine était distraite." — "Ses vêtements paraissaient enduits de coal-tar." Ou bien c'est le sens des mots qui fléchit. Une tombe n'est pas la même chose qu'un cercueil, et "détester" dit plus que "haïr": or l'auteur place une "tombe" dans la chambre mortuaire; il écrit: "Il la détestait, il la haïssait même." Cette phrase: "Il opérait dans les labyrinthes toujours quelque peu inédits des billets à ordre" atteint les limites du phébus. Exemples, entre autres, d'une langue par moments incertaine, trop peu soucieuse de purisme et, qui pis est, de pureté.

Quand à l'idiome dans lequel s'expriment les personnages, il pouvait légitimement être "canadien", et il l'est avec abondance. M. Grignon en saisit bien les intonations pittoresques. Seulement la mesure n'est pas son fort, et parfois, sans nécessité, il transcrit de cet idiome des types vulgaires et avilissés. "Commenceraient-ils à me lâcher, les vîmeux? pensa l'avare." — "Elle engraisse, ma terre, la bougonne, elle engraisse." — "S'il fallait qu'il me remette mon argent, ça parlerait bien au maudit." Je serais désolé de passer pour "fine bouche", mais je ne puis goûter ce genre de terroirisme. Non seulement il est répugnant à lui-même, mais aucun motif d'art, dans l'espèce, ne le justifie. Je ne conçois pas Poudrier, cet homme poli, fier des bienséances, usant même à part soi, d'un langage d'adultère.

En principe, j'estime que cet argot, sauf des cas très rares, ne mérite pas qu'on l'imprime: c'est bien assez de l'entendre chaque jour sans avoir à le lire! Les auteurs qui nous intéressent au dialecte de nos gens sont ceux qui le puisent à ses sources dignes, non ceux qui le ramassent au premier ruisseau venu. Cet excès d'ailleurs plus rare ici que dans le *Déserteur*, issu de la même plume, où les dialogues des "natifs" sont positivement boueux.

Malgré tous ces défauts (et M. Grignon, critique très sévère pour lui-même, doit souffrir qu'on les lui signale), *Un Homme et son Péché*, par sa vitalité, sa verve, et son élément sympathique, prend place parmi nos bons romans. L'auteur fait partie d'un groupe qui se vante avant tout de "ne pas ennuyer." Eh bien, il n'ennuie pas, et tout élémentaire que soit cet idéal, c'est déjà un succès que de l'atteindre. Mais il le dépasse fréquemment, en des passages d'une vision forte et sûrement écrits dont l'art n'appelle aucune réserve. Il crée pour ses tableaux l'atmosphère bien distincte d'une campagne du Nord: il y dresse une humanité qui sait faire agir et pâtir. Donald, Alexis, Bertine, se meuvent sans trébucher, avec les gestes qu'il convient; mieux que Poudrier même ils occupent le centre du livre et en assurent la valeur réelle.

Louis DANTIN

MORT DE M. FELIX BOISSEAU

Nous avons le regret d'avoir à annoncer la mort de M. Félix Boisseau, de Saint-Sauveur. Il est décédé le 13 du courant, à l'âge de 72 ans.

M. Félix Boisseau fut un des citoyens les plus marquants de

CHRONIQUE

Lectures de vacances

Les villégiatures, au cours des mois d'été, offrent bien l'attrait d'heures de *far niente* sur les plages, de délassément au grand air pur de la montagne. Mais elles sont encore une période particulièrement propice aux lectures, dans le calme reposant de la campagne, loin de la vie trépidante de la ville. Et d'ailleurs, les livres ne sont-ils pas en tout temps de discrets compagnons toujours prêts à nous charmer? Et qui ne nous tiennent jamais rigueur d'un long délassement, fidèles à notre caprice dès que nous leur revenons?

Toute femme un peu curieuse des choses de l'esprit supporte mal de confesser son ignorance lorsque le nom d'un écrivain ou d'une œuvre célèbre — et qu'elle ignore en vérité — tombe dans la conversation. Le remède à cet état déplorable n'est autre que la pratique quotidienne d'auteurs choisis. Que faut-il lire? C'est la première question qui se présente à un esprit chercheur. Il ne faut pas s'arrêter aux seuls livres nouveaux que nous signalent les feuillets littéraires des revues ou des journaux. Il faut savoir discerner et se limiter.

Que de fois j'ai entendu ce propos féminin: "Comment font donc certains hommes pour tant lire et si bien retenir ce qu'ils ont lu?" Tout lire et tout retenir c'est là un programme auquel je vous conseillerais de ne pas trop vous attacher. Vous n'êtes pas préparées toutes à aborder l'œuvre d'un Taine, par exemple, ou d'un Nietzsche, et peut-être même pas de splendeurs vieilles de saints, telles que celles d'un Augustin ou d'une Thérèse d'Avila, pour n'en mentionner que deux. D'ailleurs la plupart d'entre vous n'ont ni le désir ni la facilité de devenir des femmes de lettres ou des benédicteuses laïques.

Le but de vos lectures de vacances ne doit pas être tant d'accroître votre bagage intellectuel que de vous délasser en vous distrayant intelligemment. Sauf en des cas qui restent exceptionnels, votre ambition et vos aptitudes sont, règle générale, modérées. Le vœu de la plupart des femmes de goût est d'embellir leur esprit afin que l'existence journalière soit un peu moins vaine, un peu moins terre à terre. Toutes ont également la coquetterie légitime de ne pas paraître, devant l'homme à qui elles veulent plaire, totalement dénuées de culture, pas plus qu'elles ne voudraient être complètement dépourvues de beauté physique ou de santé morale.

Le commerce des livres est également essentiel dans les relations sociales et mondaines. La femme qui ne veut pas être "n'importe qui", doit posséder, en plus du charme personnel, des connaissances variées, qu'elle acquerra par des lectures intelligentes. La vie moderne, — qu'elle soit mondaine et trépidante ou calme et filiale — facilite au plus haut point une quotidienne fréquentation des livres. Même en lisant peu tous les jours, une seule page vaudra souvent plus que maints chapitres parcourus en vitesse. Les livres, c'est chaque jour qu'il faut les fréquenter; si bref que soit le temps que nous leur consacrons nous en retirerons toujours quelque avantage.

Cette heure, ce quart d'heure quotidien de lecture, deviendront ainsi de véritables rendez-vous dont on se délectera à l'avance, qu'on revivra ensuite avec joie et dont notre mémoire s'alimentera sans fin. Inutile d'ajouter qu'aucune paresse féminine ne saurait justifier cette facile excuse: "Pas le temps..." Il faut à l'esprit son pain quotidien comme au corps sa subsistance de chaque jour.

Il ne serait guère mieux non plus d'organiser "une saison" de lecture durant les mois d'été pour ensuite, tout le reste de l'année, s'enliser dans le sable mouvant des préoccupations mondaines. Il est un art de lire comme il est un art de converser ou d'écrire correctement.

Le choix des lectures est donc d'ordre primordial et d'autant plus difficile que vous lisez peu. Le lecteur professionnel peut sans inconvénient s'arrêter à ceci ou à cela. Pas vous. Vos quelques lectures doivent être fructueuses. Mais personnellement à cause de votre diète intellectuelle, vous manquez souvent d'orientation et vous ignorez ce qu'il faut lire. Cercle vicieux! Rappelez-vous en à un mentor

Piedmont et de Saint-Sauveur. De nature ardente, d'un esprit indépendant et d'une robuste énergie, il s'occupait activement de politique et des affaires municipales de sa localité.

D'un cœur bon et généreux, sous une écorce parfois rude, M. Félix Boisseau était estimé et laissé beaucoup d'amis.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi dernier.

Nos condoléances à sa femme, née Hermine Lafleur.

d'heure avec une cuillère en bois (surtout pas en métal, à cause du bicarbonate), puis laissez-la reposer pendant une demi-heure.

Au bout de ce temps, mélangez à la pâte 1/4 de livre de miel surfin et versez-la dans un moule, en ayant soin de ne le remplir qu'à moitié, car le pain d'épice gonfle beaucoup.

Faites cuire au four doux pendant une heure environ, et laissez reposer quarante-huit heures avant de le manger. On peut ajouter à la pâte, des petits morceaux de fruits confits ou des raisins, ou des morceaux de dattes, ou une cuillerée à café d'anis, selon le goût.

Pour les COUPURES, BRULURES



A PROPOS DES PREMIERES DENTS

Il est très important, pour l'avenir d'une dentition, de soigner les premières dents de l'enfant.

Pour cela, on exigera des brosses constants des dents, avec une brosse dure et de l'eau pure. Ne pas mettre ce que certaines gens qui emploient facilement les mois appellent un antiseptique. Ces antiseptiques ne tuent pas de microbes et souvent l'enfant les avale, ce qui n'est pas recommandable.

La carie dentaire est assez fréquente à cette période et elle demande à être soignée. C'est pour cela que le dentiste doit être consulté fréquemment.

Il est donc très important de s'occuper des dents temporaires et de ne pas les négliger sous le prétexte qu'elles tombent. Les dents temporaires, moins denses, moins calcifiées que les permanentes, sont aussi moins résistantes à la carie (dont la marche est extrêmement rapide chez elles). Si on n'intervient pas contre les caries précoces, l'enfant souffrira à la mastication, qui s'effectuera mal, d'où un retentissement néfaste sur les fonctions digestives; la nutrition est troublée, fait très grave chez l'enfant qui doit pourvoir à ses rations d'entretien et de croissance. Mêmes conséquences en cas d'abcès ou de fistules: il se produit, en effet, une déglutition de produits toxiques mélangés à la salive. D'autre part, si on extrait une dent temporaire, principalement une molaire, longtemps avant la date normale de sa chute, on diminue la surface de mastication et, surtout, on prépare la voie à des anomalies de polition pour la deuxième dentition.

"La nécessité absolue de traiter les dents temporaires, pour permettre leur conservation jusqu'à l'époque normale de leur chute, ne doit pas être discutée. Citons, entre autres, un argument en faveur de cette nécessité: "Tout enfant qui aura perdu sa deuxième molaire temporaire longtemps avant la date de sa chute normale présentera des anomalies de position des prémolaires et de la canine permanentes.

"Enfin, ces caries profondes donnent souvent lieu à des réactions ganglionnaires, sous-maxillaires et cervicales, et constituent, nous ne saurions trop le signaler, une fréquente porte d'entrée de la tuberculose."

En définitive, jeunes mamans, pensez aux dents de lait de vos enfants. Plus tard, si vous observez pour eux cette hygiène préventive, vous serez heureuses de leur voir une belle dentition, avec des dents normales et bien plantées. Cette qualité esthétique, vos enfants la devront à votre prévoyance.

La politesse de l'esprit consiste à penser des choses honnêtes et délicates. — La Rochefoucauld

MORT DE L'ABBE J.-C. DAGENAIS

M. l'abbé J.-C. Dagenais, curé à Fort-Coulonge (Ontario), est décédé, la semaine dernière, après une courte maladie, à l'âge de 69 ans.

Fils de feu M. Félix Dagenais, il était né à Sainte-Thérèse, mais sa famille vécut longtemps à Saint-Jérôme. Son père et son frère Omer sont morts ici.

L'abbé Dagenais fit ses études à Sainte-Thérèse; il était curé à Fort-Coulonge depuis 1907. Il laisse deux frères, le R. V. Frère Mathias, de la Congrégation de Saint-Croix, enseignant à l'école Baril, Montréal, et Rodolphe Dagenais, cultivateur de Sainte-Rose de Laval, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les obsèques de l'abbé Dagenais ont eu lieu le 9 mai, à Fort-Coulonge.

Nos condoléances à la famille.

A LIRE

La dernière livraison du *Mois*, (numéro 51, mars-avril) nous apporte de très intéressants commentaires sur les derniers événements européens. — Chacun sait l'importance des faits qui se déroulent sur la scène politique du monde et il importe de se documenter aux meilleures sources si l'on veut acquiescer quelques notions concrètes et bien précises sur l'histoire de notre époque. — L'ambassadeur de l'U. R. S. S. en Grande Bretagne, M. J. Maisky, détermine la situation de son pays dans un article intitulé "L. R. S. S. et la paix du monde". Les questions économiques et sociales, toujours intimement liées aux problèmes politiques, sont d'actualité brûlante. Deux articles signés de C. Layton: *Le cours de la livre et le bloc-or*, et de Lloyd George: *Le veuil de l'Asie et le monde occidental*, viennent à point nous expliquer les effets de toutes ces politiques et de tous ces systèmes en évolution. Virginia Woolf, Ernst Harns, le professeur Jeanselme, contri-

buent pour leur part aux sections *Lettres-Théâtre-Arts et Sciences*.

O n lira en outre avec intérêt les articles d'actualité: *L'Allemagne en rupture des traités*; — *La Grèce et ses passions*; — *La Hongrie et ses hommes d'Etat*; — *Le réarmement général*; — *La cour suprême des Etats-Unis, sa constitution, son rôle*; — *Méthodes modernes d'enseignement*; — *L'insurrection indigène en A. E. F.*; — *Marine marchande d'hier et d'aujourd'hui*, etc.; des portraits de MM. Vénizelos, Henri de Man, Paul Matter, Mrs Virginia Woolf, Jacques Emile Blanche, Charles Schubert; les *Tablettes du Mois*, etc., etc.

Vous pouvez obtenir ce numéro du *Mois*, franco, pour la somme de \$1.00 en vous adressant à ses représentants canadiens: *La Librairie Wilfrid Méthot*, 325 est. rue Sainte-Catherine, à Montréal.

"SOUFFRANT DE CONSTIPATION" DEPUIS 25 ANS"

Le Son ALL-BRAN Apporte le Soulagement désiré.

Lisez ce témoignage spontané de M. Lecour: "Souffrant de constipation" depuis 25 ans, j'ai essayé tous les cathartiques, sans résultat.

Récemment, je résolus de faire l'essai du Son ALL-BRAN Kellogg. Non seulement il m'a secouru, mais je crois que le Son ALL-BRAN Kellogg soulage sûrement la constipation chronique." — Harry E. Lecour. Adresse donnée sur demande.

*Résultat du défaut de matières inassimilables dans le régime alimentaire.

Le Son ALL-BRAN Kellogg fournit les matières inassimilables qui facilitent l'élimination. Il est riche aussi en fer et en vitamines B.

Les matières inassimilables du Son ALL-BRAN n'ont rien de dangereux: elles sont naturellement constituées. Elles sont souvent plus efficaces que les fibres des fruits et des légumes, parce qu'elles ne se désagrègent pas dans l'organisme. Cet aliment naturel n'est-il pas plus agréable que les médecines brevetées? Prenez-en deux cuillères à soupe chaque jour, à chaque repas si le mal est chronique. Si vous n'obtenez pas de soulagement, consultez votre médecin.

Le carton rouge et vert se trouve chez votre épicière. Fabriqué par Kellogg, à Battleford, Ontario.

Vivez désormais des jours ensoleillés

GIN de KUYPER

CETTE RÉELLE SAVEUR DE HOLLANDE

MAISON FONDÉE EN 1695

EN VENT AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

85¢ la bouteille de 10 onces

\$1.90 la bouteille de 26 onces

\$2.65 la bouteille de 40 onces

Economisez temps et argent avec une Singer électrique moderne

SINGER

Vous pouvez vous habiller, ainsi que vos enfants, et parer la maison avec une Singer. Le modèle ci-dessus est rapide, silencieux, et coud de l'avant et de l'arrière, un détail de grande valeur pour raccommorder, arrêter les fils, broder, etc. Le cabinet, d'un beau modèle, fait de noyer de noix, avec panneaux assortis, embellira votre demeure. Allocation libérale pour échange.

Cours de couture gratuit.

SINGER SEWING MACHINE CO.

Albert Francoeur, Gérant

286, Labelle Saint-Jérôme

Service et Courtoisie. Le représentant Singer pour le district ci-dessus. Pour le mois de mai la bordure en est en.

La Fraternité Sacerdotale

Les Oblates de Béthanie

Notre confrère *Le Bien Public*, de Trois-Rivières, publie des articles intéressants sur les deux oeuvres plus haut mentionnées et que nos lecteurs connaissent déjà.

Le Bien Public dit d'abord, comme préambule aux notes qu'il donne sur La Fraternité Sacerdotale et sur les Oblates de Béthanie:

Les directeurs de ces institutions, au début, se sont quelque peu objectés à notre projet. Une communauté aussi jeune, nous disaient-ils, mérite-t-elle cette publicité? Nous avons insisté. Nous tenions à signaler, dans un numéro que nous nous excusons de n'avoir pu faire plus volumineux et surtout plus parfait, l'honneur qu'avaient fait à notre région ces communautés religieuses en s'établissant parmi nous. Car, si jeunes soient-elles, déjà elles nous honorent et nous édifient. Et si les uns protestent que nous accordons trop d'attention à des communautés naissantes, le plus grand nombre, nous en sommes sûrs, ceux qui les ont vues à l'oeuvre et qui sont mieux renseignés à leur sujet, prétendront que nous faisons encore trop peu.

L'idée de cette publication, donc, est uniquement de nous. Nous désirons profiter de cette circonstance spéciale que nous offrait l'érection de la nouvelle chapelle des Oblates de Béthanie, pour faire connaître une institution de chez nous. Fondée il y a trente-quatre ans, la Fraternité Sacerdotale est établie à la Pointe du Lac depuis 1929. Elle est aujourd'hui, si nous tenons compte de son âge, la communauté qui possède le plus fort pourcentage de recrues régionales. Chaque année, des élèves des séminaires des Trois-Rivières et de Nicolet entrent à son noviciat. A ce seul point de vue, elle devrait nous être particulièrement chère et mériter d'être mieux connue.

Nous sommes encore trop près de l'origine de sa fondation, pour faire connaître certains détails qui plus tard feront l'admiration de tous. Notre intention, dans ce numéro, est simplement de publier quelques articles de vulgarisation sur l'origine, le but et la mission de ces deux communautés conjoints: la Fraternité Sacerdotale et les Oblates de Béthanie.

Voici le sommaire des articles que *Le Bien Public* consacre à ces deux Oeuvres:

La Fraternité sacerdotale et les Oblates de Béthanie.

Les RR. SS. Oblates de Béthanie au Canada.

La première maison canadienne de la F. S. à la Pointe du Lac.

Les divers cénacles de la Fraternité Sacerdotale.

L'enfance et la vie religieuse du R. P. Prévost.

Historique de la Congrégation des Oblates de Béthanie.

Vocations trifluviennes à la Fraternité Sacerdotale.

Le Bien Public annonce pour la semaine prochaine un article intitulé: "Un grand écrivain mystique canadien, le R. P. Prévost."

Notre intention est de reproduire les articles de notre confrère. Nous les publierons par tranches, regrettant de ne pouvoir les grouper tous dans un seul numéro de notre journal.

L'ENFANCE ET LA VIE RELIGIEUSE DU REV. PIERE PREVOST

De ce chapitre, nous extrayons les passages suivants:

LA VILLE NATALE — LA FAMILLE

C'est à Saint-Jérôme de Terrebonne que naquit le 24 août 1860, celui que la Providence avait choisi pour être le Fondateur de la congrégation de la Fraternité Sacerdotale et de celle des Oblates de Béthanie, le T. R. Père Marie-Eugène Prévost. On peut voir encore, rue Labelle, l'antique maison paternelle, longue, basse, à la toiture à pic, percée de nombreuses lucarnes, vrai type de l'ancienne maison canadienne. Elle conserve précieusement beaucoup de souvenirs de la vie intense, exceptionnellement belle, dont elle a été témoin pendant près d'un siècle.

Son père, le docteur Jules-Edouard Prévost, a laissé en cette ville un souvenir impérissable. "Il a été pendant plus de 50 ans," dit l'abbé Elie-J. Auclair, "le médecin de campagne travailleur et influent, écouté, estimé, aimé, qui n'est avare ni de son temps, ni de sa science, ni de son argent, un type d'apôtre social..."

Quiconque a considéré son portrait, a été frappé de l'expression de noblesse, de dignité, de bonté, qui se dégage de cette figure intelligente et fine.

La maison du Dr Prévost était un foyer de culture intellectuelle. Quand les enfants grandirent, la musique y joua un grand rôle. Fondateur de la fanfare de Saint-Jérôme, le docteur savait apprécier cet art et l'influence prépondérante qu'il exerce. Mais c'est la vertu surtout qu'il s'efforçait de faire aimer et pratiquer par ses enfants. Lui-même donnait l'exemple. Chrétien à la foi vive et profonde, il savait dire: "La volonté de Dieu, quelle ancre de salut!" En ces temps qui n'étaient pas encore les temps eucharistiques, le docteur Prévost allait régulièrement faire son heure d'adoration à l'église. Grâce à ses soins sa maison s'enrichit d'un petit oratoire où maintes fois fut célébrée la sainte messe.

Il était admirablement secondé par son épouse, Hedwidge Prévost, digne en tous points de l'homme d'élite à qui sa vie était associée. On conserve à la Fraternité Sacerdotale et à Béthanie des linges d'autel qu'elle brodait aux heures de loisir.

AU SEMINAIRE DE SAINT-THÉRESE

On ne sera pas étonné maintenant de trouver chez le petit Eugène un attrait précoce pour l'Eucharistie. Il le manifesta à la maison paternelle, puis au séminaire de Saint-Thérèse où il entra en 1873. C'est là qu'il reçut en 1877, son année de belles-lettres, une grâce puissante et suave qui l'attacha définitivement à la personne ado-

nable et aimable de Jésus au T. S. Sacrement. A partir de ce moment l'éminente dignité du Sacerdoce brillera sans cesse à ses yeux et en son âme. Sentant qu'elle lui était réservée, il voudra s'y préparer dignement. Chez ceux qui en sont revêtus, il la vénéra avec un grand respect.

AU SEMINAIRE DE PHILOSOPHIE

L'attrait eucharistique et les aspirations sacerdotales que nous venons de signaler conduisirent le jeune étudiant au séminaire de philosophie, tenu à Montréal par les Messieurs de Saint-Sulpice. Il avait espéré trouver la réalisation de ses hautes aspirations dans cette maison consacrée à la formation philosophique et scientifique des futurs prêtres.

Il y trouva un prêtre, un saint double d'un savant, l'abbé LeCocq, trop connu pour qu'il soit nécessaire de le présenter au lecteur.

L'influence de ce digne supérieur sur le jeune Prévost fut profonde. En même temps qu'il lui inculquait cette formation qu'on a toujours remarquée chez les MM. de Saint-Sulpice, il lui ouvrait les trésors de doctrine sacerdotale légués par M. Olier.

LA VOCATION

Amant de l'Eucharistie, comprenant que Jésus au Saint Sacrement est la vie des âmes comme Il est la source des efficacités du ministère sacerdotal, l'étudiant en philosophie entend un jour parler de la Congrégation du Très Saint-Sacrement, vouée à l'adoration perpétuelle, qui n'a pas encore de maison en Amérique. Ce fut une heure d'indicible émotion. Ses traits l'avaient orienté sans qu'il le soupçonnât vers cette voie qu'il découvrait soudainement. Son directeur, le saint M. LeCocq, confirma l'appel intérieur qui se faisait sentir si fortement. Pour extraordinaire que parût cette vocation — il était le premier Canadien à l'embrasser, la décision fut prise, irrévocable.

AU NOVICIAT DE BRUXELLES

Quelques mois plus tard il quittait sa famille, son pays, pour se rendre au noviciat des Pères du T. S. Sacrement, à Bruxelles, en Belgique, où il arrivait le 18 août 1881. Il passa deux ans dans cette maison qui lui fut un asile de paix, de joies indicibles. Avec un zèle inlassable il s'appliqua à étudier la vie du Bienheureux Père Eymard, le fondateur de sa congrégation, pour qui il avait un amour ardent et une vénération profonde.

LE SCHOLASTIQUE ROMAINE

En 1883, au lendemain de sa profession, ses supérieurs l'envoient à Rome où il doit faire ses études théologiques et se perfectionner en philosophie. Il suivit les cours de l'Université Grégorienne, où il remporta de grands succès, notamment en philosophie, gagnant deux médailles d'or, prenant son doctorat, soutenant brillamment des thèses devant les auditoires impressionnants de l'Université.

La grâce du sacerdoce qu'il avait si ardemment désirée, pour laquelle il vivait depuis dix ans, lui vint le 4 juin 1887, dans la basilique de Saint-Jean de Latran.

LA VIE A PARIS

Peu après son ordination sacerdotale, le Père Prévost quittait Rome pour Paris. Ses supérieurs le chargeaient d'une oeuvre qui sous son habile et surprenante direction allait prendre une vigueur et une extension extraordinaires: l'Oeuvre des Prêtres Adorateurs. C'est à développer cette association, à lui donner une remarquable vitalité qu'il employa le meilleur de ses énergies et les ressources inépuisables de son esprit et de son coeur. Cela ne l'empêchait pas de se dévouer à toutes les oeuvres de sa congrégation, et d'y occuper malgré son jeune âge des charges éminentes.

En 1890 nous le voyons à Montréal, pour la fondation de la première maison des Pères du T. S. Sacrement au Canada. De 1891 à 1893, il est professeur au scholasticat de Marseille.

Toujours, il aime avec passion sa famille religieuse, celui qui en avait été l'inspirateur, dont l'Eglise devait reconnaître la sainteté en le mettant sur les autels. L'heure venait où cet amour qui avait été jusque là sa joie allait lui causer d'indicibles douleurs.

Dans les desseins de Jésus, les années qu'il avait passées à l'Oeuvre des Prêtres-Adorateurs, devaient le préparer à une oeuvre

plus efficace aussi. Pour l'implanter, l'enfanter à la vie, il lui faudrait passer par toutes les douleurs, et tout d'abord quitter la famille religieuse à laquelle le retenaient toutes les fibres de son coeur, où aussi il était tant aimé.

LA MISSION DU FONDATEUR

LE GRAND SACRIFICE

Ayant puisé dans un contact journalier avec le clergé du monde entier et toutes les catégories de ses membres, la connaissance, l'amour, la compassion, le dévouement, le zèle pour les âmes sacerdotales et leurs divers besoins; après avoir traversé de grandes épreuves et reçu de grandes grâces, le R. Père Prévost fut amené par des indications manifestes de la Providence à concevoir le projet d'une Congrégation uniquement consacrée au service des Prêtres du Seigneur, laquelle serait assistée du secours spirituel et matériel d'une congrégation de religieuses.

Le Père Eymard avait dit un jour avec un accent singulièrement ému: "Les Prêtres! Les Prêtres! je quitterais tout pour les Prêtres!" Son disciple quitta tout, en effet, pour réaliser l'Oeuvre Sacerdotale à laquelle il se sentait irrésistiblement attiré.

AUX PIEDS DE LÉON XIII

Sachant que "toute oeuvre, pour avoir grâce de vie, doit germer sur le tombeau de Saint-Pierre", encouragé et conseillé par d'éminents et très pieux personnages, c'est aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ que le nouveau Fondateur était venu exposer "les sentiments intimes de son âme". C'était le 2 février 1901.

Avec la prudence et la sagesse qui caractérisaient l'immortel Léon XIII, le projet de fondation fut étudié attentivement.

Peu après le 17 février, dans la salle dite du Ironetto, le Souverain Pontife daigna lire lui-même à l'humble prêtre prosterné à ses pieds un rescrit qui l'investissait de sa grande mission.

"Je veux donner de la solennité à cette audience", avait dit Léon XIII, et il s'était fait revêtir du manteau de cérémonie. "Je vous ai fait un Rescrit, dit-il au fondateur, et je l'ai signé de ma main." Rare faveur! L'auguste vieillard ne signait qu'exceptionnellement les documents pontificaux. Non seulement il lut mais il commenta cette véritable charte de fondation. Après cette lecture, le Pape dit amablement au fondateur: "Etes-vous content?"

Il serait trop long de citer ici ce document qui donnait naissance à la congrégation de la Fraternité Sacerdotale et à celle des Oblates de Béthanie. Nous nous contenterons de dire qu'il est leur principe de vie, le commencement et la source des bénédictions qu'elles devaient recevoir ensuite. Par une délicate attention ce Rescrit, si bienveillant, avait été daté du 11 février, jour de l'apparition de Notre-Dame de Lourdes.

Le Saint-Père donna à celui qu'il venait d'investir de cette grande mission un témoignage non équivoque de sa paternelle bienveillance. Il lui permit de dire la messe dans sa chapelle privée et daigna lui-même arranger la chose avec son maître de cérémonies.

LA CONSÉCRATION

Quelques semaines plus tard, le T. R. Père Prévost se rendit dans la chapelle privée de Mgr Iarozzi, secrétaire des lettres latines, qui avait été son bienveillant intermédiaire auprès de Léon XIII. Là, en présence de S. E. le cardinal Vivès, venu tout exprès au Vatican en habit de choeur, il fit sa consécration à l'Oeuvre de la Fraternité Sacerdotale et s'engagea solennellement à s'y dévouer toute sa vie.

A la fin de cette cérémonie intime le pieux cardinal s'écria: "Mon Père, vraiment votre oeuvre est fondée pour la papauté."

SES ENFANTS SE SOUVIENNENT

L'autel de Mgr Iarozzi est maintenant au Cénacle Sainte-Thérèse, rue San Martino, à Rome. Chaque jour les étudiants vont s'agenouiller avant de partir pour les cours. Ils prient pour Léon XIII, le cardinal Vivès, Mgr Iarozzi, et ils se rappellent avec une émotion mêlée de respect, cette première et solennelle consécration de leur commun Père à l'Oeuvre des Prêtres.

(A suivre)

POUR FACILITER LE PRÊT AGRICOLE

Voici une excellente loi de plus qui s'ajoute à la législation due au gouvernement Taschereau.

Il s'agit, dans ce cas-ci, de simplifier et de faciliter la mise en opération du prêt agricole.

Le projet de loi No 19, dont l'honorable M. Godbout, ministre de l'agriculture, est le parrain, a pour objet de suppléer à l'insuffisance ou à la défectuosité des titres de propriété quand il est matériellement impossible soit de les compléter, soit de les corriger de manière à permettre au cultivateur de donner une première hypothèque à la Commission du Prêt Agricole canadien.

Voici pour l'information de nos lecteurs, le texte des principaux passages du projet de loi No 19.

Reconnaissance judiciaire de la prescription

1. Le Code civil est modifié en y ajoutant, après l'article 1473, le suivant:

"1473a. La reconnaissance judiciaire du droit de propriété absolue acquies par la prescription de dix ans ou celle de trente ans peut avoir lieu en suivant les formes prescrites à ce sujet par le Code de procédure civile."

2. Le Code de procédure est modifié en y ajoutant après l'article 1088d, tel qu'édicté par la loi 22

Georges V, chapitre 101, section 1, le chapitre et les articles suivants:

Chapitre 47-B — Reconnaissance judiciaire du droit de propriété en certains cas

"1088e. Un juge de la Cour supérieure du district où est situé un immeuble peut, sur simple requête, décréter que la ou les personnes qu'il mentionne dans son jugement sont devenues propriétaires absolues dudit immeuble en vertu de la prescription soit de dix ans soit de trente ans.

"1088f. Les articles 1088b, 1088c et 1088d ci-dessus s'appliquent, mutatis mutandis, à la procédure prévue par l'article précédent.

"1088g. Un jugement rendu en vertu du présent chapitre et dûment enregistré équivaut à un juste titre définitif à toutes fins que de droit."

Priorité de l'hypothèque du prêt agricole

3. La loi du prêt agricole de Québec (.....) est de nouveau modifiée en y ajoutant, après l'article 15, les suivants:

"15a. Toute hypothèque acquise, dans les deux ans de la date d'entrée en vigueur du bill No 10, par la commission pour la garantie d'un prêt, a priorité de rang sur tous les privilèges, jugements et hypothèques de la commission, à moins que l'enregistrement de ces privilèges, jugements et hypothèques n'ait été renouvelé suivant la loi.

L'enregistrement de tout acte dans lequel le débiteur a reconnu sa dette ou par lequel il a assumé le paiement d'une dette constitue un renouvellement de l'enregistrement prévu par le présent article, pourvu que cet enregistrement ait été porté à l'index des immeubles.

Les dispositions du présent article ne s'appliquent pas:

a) Aux privilèges et aux hypothèques du créancier d'une rente assurée par privilège et hypothèque de vendeur;

b) Aux hypothèques, privilèges, nantissements ou gages constitués par actes de fidei-juramentis consentis en vertu de la Loi des pouvoirs spéciaux de certaines corporations (ch. 227) ou de toute autre loi;

c) Aux hypothèques créées pour garantir les charges d'une donation à cause de mort, sauf si le décès du donateur a eu lieu trente années avant l'acquisition de l'hypothèque de la commission;

d) Aux privilèges résultant de cotisations imposées pour construction, réfection, réparation ou entretien des églises, presbytères, et cimetières, ou leurs dépendances.

Les certificats du percepteur des droits successoraux

"15. La validité d'une hypothèque que la commission acquiert, dans les deux ans de l'entrée en vigueur du bill No 19 pour un prêt, n'est pas affectée par le défaut d'enregistrement d'un certificat du percepteur du revenu de la province, si cette hypothèque affecte une propriété immobilière qui a fait

partie des biens d'une succession ouverte avant le 1er avril, 1935, ou a été le seul bien d'une telle succession."

Ces importantes modifications à la loi ont été demandées par plusieurs journaux, notamment *Le Progrès du Golfe*, de Rimouski. Le gouvernement Taschereau a écouté favorablement les suggestions qui lui ont été soumises.

La loi telle que modifiée sera plus profitable à la classe agricole.

LE FEU SOUS LA CENDRE

Le feu qui couve sous la cendre est une menace constante de désastre car on ne sait à quel moment il peut se raviver et causer une conflagration. Il est d'autant plus dangereux qu'il ne semble pas exister jusqu'à ce qu'il éclate et cause de grands dommages. L'infection focale peut être comparée au feu sous la cendre parce qu'elle aussi constitue une menace constante pour la santé. Le mal qu'elle cause est lent et insidieux; presque imperceptible au début, il se déclare un jour sous une forme massive et quelquefois incontrôlable.

L'infection focale réside ordinairement au niveau des amygdales, des gencives, des dents, du nez ou de la gorge. Une colonie de germes peut alors évoluer sans causer, cependant, aucun trouble local apparent; la lutte qui s'engage entre l'organisme et ces germes produit des poisons qui, ajoutés à ceux que sécrètent déjà les microbes eux-mêmes, envahissent tout notre corps et, tôt ou tard, sont la cause de malaises plus ou moins graves.

L'on ne peut démontrer de façon définitive, mais il paraît évident que l'absorption de doses fréquentes et continues de poisons par l'organisme, dans le jeune âge, peut avoir une influence néfaste sur la santé de l'individu.

De la source originale de l'infection, les germes peuvent se communiquer aux tissus environnants, puis, ce qui est plus grave encore, c'est que ces germes s'introduisent dans le courant sanguin, se répandent dans les autres parties du corps et peuvent établir un second foyer d'infection. Cette infection secondaire s'installera, de préférence autour des jointures, aux parois du coeur ou dans ses valves, à la vessie ou aux reins.

L'infection secondaire cause généralement plus de troubles locaux que l'infection à sa source et alors apparaissent des modifications des tissus et une altération plausible de la santé.

L'infection focale peut être la cause unique mais insoupçonnée d'une foule de malaises; elle peut aussi, sans en être la seule raison, y contribuer largement; de là, l'amélioration plus ou moins complète de l'état de santé après suppression de la cause de l'infection primitive.

mière ou traitement, selon le cas, de l'infection secondaire.

L'examen médicale périodique est l'unique moyen de découvrir à son tout début l'infection focale. Le traitement précoce prévient sûrement un grand nombre de maladies qui pourraient en résulter, de même que l'infection secondaire dont elle est si souvent la cause. Bon nombre de personnes, qui négligent l'examen médical périodique, se présentent un jour chez leur médecin accusant des symptômes qui ne font qu'apparaître peut-être, mais dont la cause existe déjà depuis longtemps. Souvent l'infection focale insoupçonnée a produit une infection secondaire qui est solidement installée. Il est incontestable que l'examen médical périodique est de beaucoup le meilleur moyen de découvrir, à son début, le feu qui couve et d'empêcher un désastre.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et enlées: "Soumissions pour charbon" seront reçues jusqu'à midi (heure avancée), le mardi 28 mai 1935, pour la fourniture du charbon et du coke aux édifices du Dominion dans toute la province de Québec.

On peut se procurer des devis et des formules de soumissions en s'adressant à l'acheteur du ministère des Travaux publics, Ottawa; au commis des Travaux, 150 rue Saint-Paul-Ouest, Montréal; au surintendant, 150, rue Saint-Paul-Ouest, Montréal, et au commis des Travaux, édifice de la Douane, Québec.

Les soumissions qui ne seront pas faites sur les formules fournies par le ministère, conformément aux conditions et devis ministériels, ne seront pas étudiées.

Le ministère se réserve le droit d'exiger de l'adjudicataire un dépôt ne dépassant pas 10 pour cent du montant de la soumission, afin d'assurer la bonne exécution du contrat.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 30 avril 1935.

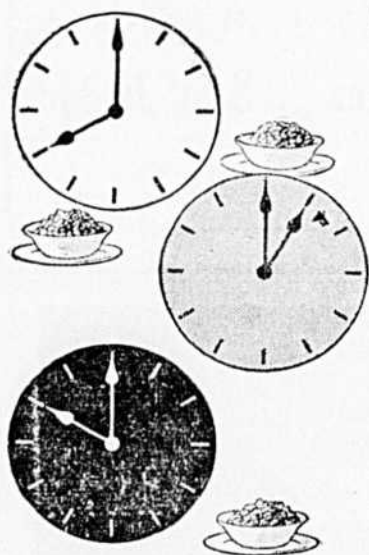
Le vieux Poêle-Roi ne man' pas d'allant: C'est un gai luron, un type agréable, Et la Sultana vous l'met si pimpant Qu'ça fait oublier son âge vénérable!

Conservez votre poêle brillant avec la

MINE À POÊLE SULTANA

Sultana Limited, Montréal

Délicieux



à toute heure

Un bon bol de Flocons de Blé d'Inde Kellogg, avec du lait ou de la crème, est affriolant à toute heure du jour, surtout accompagné de fruits. C'est le déjeuner idéal. Rafraîchissant au lunch, il régale les enfants au souper. Ces Flocons procurent un sommeil paisible tant ils sont faciles à digérer.

Le croustillant des Flocons de Blé d'Inde Kellogg est conservé dans un sac intérieur WANTITE, scellé à chaud. Les Flocons Kellogg se trouvent dans toutes les épiceries. Fabriqués et garantis par Kellogg, à London, Ont.

FLOCONS de BLÉ D'INDE

Kellogg

FRAIS SORTIS DU FOUR
SAVEUR EXQUISE



Quand le printemps est dans l'air... que vous pensez à la pêche... que vos hameçons et vos cannes sont prêtes...

Il vous suffit de quelques minutes pour atteindre quelques fervents de la ligne... par téléphone interurbain.



Qu'il s'agisse de relations commerciales ou sociales, servez-vous du téléphone pour les établir plus rapidement et plus facilement. Voyez la liste des tarifs aux premières pages de l'annuaire; vous pouvez communiquer à 100 milles ou près pour trente sous.

NETTOYAGE ET EMBELLISSEMENT

Avec le printemps arrive aussi la saison des grands nettoyage des cours et des parterres. Les déchets qui y sont accumulés dans le cours de l'automne et de l'hiver doivent être enlevés. Cependant en même temps qu'on se prépare à ratisser et à nettoyer, il conviendrait qu'on ait d'abord un petit programme d'embellissement général. Combien ont songé à embellir les environs de leur demeure ? Il est pourtant bien agréable de constater le bon ordre et la propreté qui règnent autour des diverses bâtisses d'une ferme, d'une habitation de ville ou de village. L'on dira peut-être que cela coûte de l'argent, du temps et du travail. On ne se rend pas compte généralement des profits qu'il y a à retirer de l'enlèvement. Une demeure attrayante, aux abords propres, fait toujours bien juger ceux qui l'habitent, même si elle n'est pas riche, tandis qu'une maison délabrée, une cour malpropre où tout ne respire que la négligence et le laisser aller témoigne que le propriétaire n'apprécie pas la juste valeur du beau et de l'effet du bon goût. Débarrasser les cours et les terrasses des déchets qui s'y trouvent, peindre, blanchir les bâtisses et les clôtures pour les mieux conserver, tailler des arbres si c'est nécessaire et raser les gazons, voilà autant de choses qui ne sont pas dispendieuses et qui améliorent considérablement l'aspect d'une propriété.

Chacun peut avoir sa propre manière d'ajouter un charme particu-

lier à sa propriété par un changement ou des modifications souvent peu dispendieuses pour en changer l'apparence et la faire paraître plus riche en lui donnant une valeur réelle.

La propreté, le bon goût et l'ordre seront toujours une note distinctive et il est regrettable qu'un nombre de résidences manquent d'attraits parce qu'on ne se donne pas la peine de les entretenir et de maintenir un décor convenable autour d'elles. Entretenir, c'est économiser; embellir, c'est ajouter beaucoup de valeur à sa propriété même sans qu'il en coûte beaucoup.

Si chacun avait le moindre esprit civique, il aurait à cœur de faire toutes ces choses par amour-propre et dans l'intérêt de sa localité. Ayons donc à cœur la propreté et la bonne apparence des maisons, des rues et des quartiers de notre ville. Que chacun fasse sa part sans compter sur le voisin. Une ville propre, saine, belle en même temps qu'intéressante, voilà ce que chacun de nous devrait ambitionner.

ANTALGINE
Pour
Maux de Tête
de Dents et d'Oreilles,
Rhumes, la Grippe,
Névrologies-Rhumatisme,
Douleurs



En Vente Partout 25¢

L'OBESITE

L'obésité est un sujet très en vogue dans toutes les classes. Depuis que la mode a décrété que les femmes devaient être minces, les charlatans prompts à tâter le pouls du public, se sont décidés à commercialiser l'envie de la suivre en offrant toutes sortes de drogues pour faire maigrir et le public gobeur s'est empressé d'avalier tout rond les prétentions les plus absurdes faites en faveur des drogues les plus inertes.

Pour les gens qui croient à tout ce qui se dit ou se lit dans les annonces des charlatans, le problème de l'obésité est le plus simple à résoudre qui soit.

Les remèdes contre l'obésité peuvent se classer en deux groupes: ceux qui renferment des laxatifs ou même le dangereux extrait de thyroïde ou le dinitrophénol et qui peuvent, étant donné certaines conditions, aider à réduire le poids du corps, et ceux qui ne contiennent aucun élément actif et qui, par conséquent, sont impuissants à effectuer aucune perte de tissus adipeux.

Il ne semble pas y avoir de limite au nombre des tablettes, poudres, ou prescriptions fantaisistes que l'on conseille pour le traitement interne de l'obésité. Si ces produits renferment de l'extrait de thyroïde, ils peuvent produire de l'effet en brûlant rapidement les aliments et les tissus au lieu de les emmagasiner, mais cela au dépens d'une augmentation de la rapidité du pouls, et avec des palpitations, de la fièvre, du tremblement, de l'insomnie et de la lassitude générale. Un produit aussi puissant ne devrait jamais s'employer sans direction médicale, car son usage irraisonné donne lieu à des conséquences graves.

En l'absence de la thyroïde comme ingrédient, les tablettes ou poudres ne servent à rien, à moins qu'elles ne renferment des drogues qui causent des désordres digestifs et assimilatoires.

Les gens d'âge moyen, qui travaillent à se débarrasser d'un tissu adipeux nuisible ne savent généralement pas que l'exercice violent ou seullement prescrit par beaucoup de soi-disants spécialistes de l'obésité peut causer des dommages irréparables à leur âge.

Le seul moyen de diminuer son poids qui ne puisse faire de mal, c'est un régime prescrit par un médecin compétent. On ne tient pas

Depuis 4 ans, pas une douleur de rhumatisme

UN HOMME DE 70 ANS LOUE KRUSCHEN

Un homme qui avait souffert sérieusement de rhumatisme nous écrit la lettre suivante:

"Pendant longtemps, j'ai souffert de rhumatisme et une fois, je dus même garder le lit durant neuf semaines. Il y a environ 5 ans, quelqu'un me conseilla le Kruschen. J'en fis l'essai et ai continué depuis à l'employer. Kruschen m'a rétabli car je n'ai pas éprouvé une seule douleur rhumatismale depuis 4 ans. J'approche les 70 ans et me porte à merveille; je puis même faire ma journée de travail, grâce aux bienfaisants effets de Kruschen". — A. S.

Kruschen dissout les cristaux tranchants de l'acide urique qui sont la cause de tous les troubles rhumatismaux. Il favorise aussi l'expulsion hors du système de ces cristaux après leur dissolution. Si vous avez ensuite soin de continuer "la petite dose quotidienne", vous êtes effectivement protégé contre tout excès d'acide urique.

assez compte, dans son désir de maigrir, qu'un travail mal dirigé peut causer des torts irréparables. On a vu la mort résulter de nombreux traitements contre l'obésité.

W. A. L. STYLES,
"Hygeia", juillet 1934.

JOURNEE CATHOLIQUE DE S.-JEAN

C'est dimanche prochain 19 mai, qu'a lieu à Saint-Jean le XII^e ralliement général annuel des retraitants du Canada. Un train spécial partira de Montréal, gare Bonaventure (Canadien National) à 7 h. (heure avancée) avec arrêt à Saint-Henri, La Pointe Saint-Charles et Saint-Lambert. Ce train quittera Saint-Jean pour le retour à 10 h. du soir. Le prix du trajet aller et retour, est de 85 sous. On peut se procurer des billets au Secrétariat des Retraites fermées, 1961, rue Rachel Est ou à la gare même, le matin du départ.

Dans une lettre pastorale lue dimanche dernier dans toutes les églises du diocèse de Saint-Jean, S. Exc. Mgr Forget exprime sa joie de recevoir dans sa ville épiscopale ces catholiques d'élite et souhaite qu'ils y viennent nombreux. Son Excellence annonce aussi qu'elle compte ouvrir sous peu, à Saint-Jean, une maison de retraites fermées dont la direction sera confiée aux RR. PP. Jésuites.

LE DR ART. GIBSON

ENTOMOLOGISTE
DU DOMINION

A sa convocation du printemps, le 8 mai dernier, l'Université de Queen, Kingston, Ontario, a conféré le degré honoraire de LL. D. (Docteur en Lois) à M. Arthur Gibson, Entomologiste du Dominion, Ministère fédéral de l'Agriculture.

Le Dr Gibson, qui vient de recevoir cet honneur, a rendu des services signalés pendant plus de 30 ans dans le domaine de l'entomologie, pendant 15 desquels il a été le chef de la division fédérale de l'entomologie, l'une des unités les plus importantes du service du gouvernement fédéral. Cette division compte plusieurs bureaux ou services à Ottawa ainsi que 16 laboratoires permanents, 11 laboratoires temporaires de campagne, et 10 stations d'inspection des végétaux dans les différentes parties du Canada.

Le Dr Gibson est né à Toronto en 1875; il est entré au service du ministère fédéral de l'Agriculture en 1899 à titre d'adjoint au service de l'entomologie et de la botanique, de la Ferme expérimentale centrale, Ottawa. Six ans plus tard il fut promu au poste d'aide entomologiste et en 1908 à celui de premier aide entomologiste. L'importance de l'entomologie dans ses rapports à l'agriculture devenait de plus en plus évidente avec les années. Elle avait pris un tel développement en 1914, que le gouvernement décida d'établir une division séparée de l'entomologie. Arthur Gibson fut choisi comme chef du service des insectes des plantes potagères et de grande culture dans

la nouvelle organisation à cause de l'étude intensive qu'il avait faite de ce sujet et de la diligence et de l'aptitude dont il avait fait preuve. A la mort de l'entomologiste du Dominion, le Dr Hewitt, en 1920, Arthur Gibson fut nommé pour lui succéder. En ces quinze dernières années, les travaux et les services de la division de l'entomologie ont été développés sans cesse pour faire face aux demandes croissantes résultant du développement du pays. La direction et l'administration des travaux variés de la division dans tout le Canada exigeaient des connaissances intimes de l'entomologie pure et appliquée, ainsi que des facultés exceptionnelles d'administrateur.

Le Dr Gibson s'est maintenu constamment en contact avec les principaux entomologistes dans les différentes parties du monde. Il a représenté le Canada à différentes conférences internationales sur l'entomologie, notamment à Wageningen, Hollande, en 1923; aux Conférences économiques impériales à Londres, Angleterre, en 1925 et 1930; et au quatrième congrès international tenu à l'Université de Cornell, Ithaca, New-York, en 1928; et au congrès international de Paris, France, en 1932.

Les offices suivants tenus par le Dr Gibson indiquent les rapports directs qu'il entretient avec les sociétés actives d'entomologie; président de la commission consultative du Canada sur les fileaux et les insectes destructeurs; membre de la commission fédérale consultative intra-départementale sur la protection des animaux sauvages; membre du comité des legs entomologiques Lyman, Muscye Redpath, Université McGill; membre du comité de direction de l'institut impérial d'entomologie, Londres, Angleterre; gardien honoraire d'entomologie, musée national du Canada; membre de la commission consultative canadienne sur les insectes et les fileaux de l'agriculture; membre honoraire du cercle des naturalistes d'Ottawa; membre correspondant de la société entomologique d'Amérique; ex-président du cercle des naturalistes d'Ottawa; ex-président de la société entomologique d'Ontario; ex-président de la société canadienne des agriculteurs techniques, division Ontario; ex-président de la société entomologique d'Amérique; ex-président de l'Association américaine des entomologistes économiques; honorable membre de la société de Québec pour la protection des plantes; Fellow de la société royale du Canada; fellow de la société royale entomologique de Londres,

Angleterre; fellow de la société entomologique d'Amérique, fellow de l'association américaine pour l'avancement des sciences.

VAL-MORIN

— M. Jean Vanier vient d'acheter une propriété de M. C.-E. Josin dans le village, avec l'intention d'y ouvrir un restaurant.

— M. Oscar Locas a loué sa maison à M. J. Lasalle, de Montréal, afin d'ouvrir un salon de coiffeur, ainsi qu'une salle de pool.

— La magnifique séance préparée par notre curé, M. l'abbé Edmond Thérien, avec les jeunes gens, a remporté un grand succès. Profitons de cette circonstance pour féliciter notre dévoué curé qui ne cesse de nous entourer d'un grand zèle et qui remplit si dignement sa mission avec un courage et un cœur d'apôtre.

SAINTE-THERESE

— Dimanche dernier, avait lieu l'inauguration des nouvelles orgues de Saint-Jean. Notre concitoyen, M. Julien Quidoz, était l'organiste de la circonstance. Il a joué quelques pièces dont il est l'auteur et a su mettre en valeur toutes les ressources et les qualités des grandes orgues dont vient de s'enrichir la paroisse voisine.

M. Julien Quidoz s'est attiré les éloges de tous ceux qui l'ont entendu et notamment de M. le curé Samuel Valiquette qui, en chaire, a félicité chaleureusement l'artiste térése.

L'insensé élève la voix en riant, tandis que le sage se contente de sourire en silence. — *La sainte Ecriture*

Craignez l'aptitude de l'enfant à saisir les ridicules de l'esprit et les faiblesses du cœur. — *Chs de Sainte-Foi*

Graines de Semence

Betteraves, Détroit 4 onces, 0.35, la livre 1.00

Betteraves, Grand Rouge Mammouth, la livre 0.40

Blé d'Inde, Bantam doré 1 livre 0.25, 10 livres 2.20

Carottes, Chantenay 1 oz. 0.15, 4 oz. 0.40, la livre 1.35

Carottes, Longue Orange 4 oz. 0.35, la livre 1.60

Céleri, Plaine blanche, ... 1 oz. 0.35, 4 oz. 1.00, la livre 3.25

Choux, Winnigstadt 1 oz. 0.25, 4 oz. 0.65, la livre 2.25

Choux de Siam, Jumbo la livre 0.50

Concombre, Long vert, ... 1 oz. 0.25, 4 oz. 0.75, la livre 2.50

Fèves, Ciro dorée 1 livre 0.25, 5 livres 1.10

Navets, Milan 4 oz. 0.25, la livre 0.75

Navets, Poméranien la livre 0.40

Navette, Essex la livre 0.25, 5 livres 0.90, 20 livres 3.00

Oignons, Wetherfield, ... 4 oz. 0.65, la livre 2.25

Poireaux, Carantan 1 oz. 0.35, 4 oz. 0.85, la livre 2.50

Pois, Laxtonian 1 livre 0.25, 5 livres 1.10

Pois de senteur 1 oz. 0.20, 4 oz. 0.45, la livre 1.25

Radis, bout blanc 4 oz. 0.25, la livre 0.75

Salade, Grand Rapids 4 oz. 0.45, la livre 1.65

Salsifis, Sandwich 1 oz. 0.25, 4 oz. 0.85, la livre 3.00

Tabac, Comstock Spanish l'once 0.85

Tomates, Earliana 1 oz. 0.40, 4 oz. 1.25, la livre 4.25

Grand choix de légumes, 84 variétés.

PHARMACIE

OSCAR LANDRY

La mieux assortie du district

339, rue Saint-Georges Saint-Jérôme

Voisin du Marché

Tél. 461 et 490

Pedlar People Fournissent Maintenant TOUT CE QU'IL FAUT pour une Grange Moderne

Cette firme fabrique maintenant, une ligne complète d'équipement de granges, dans les plus nouveaux modèles, incluant Chariots à Foin, Chariots à Litière, Stalles pour Vaches, Cares pour Vaches, Encoles pour Vaches, Bouafs et Porcs; Abreuvoirs, Poteaux pour Stalles à Cheval, Gardes et Mangroires, Crèches à Foin, etc.

Si votre grange a besoin d'une nouvelle couverture, transmettez-nous les dimensions, et nous vous ferons parvenir des soumissions, démontrant le coût de ce qui est requis, y compris les accessoires.

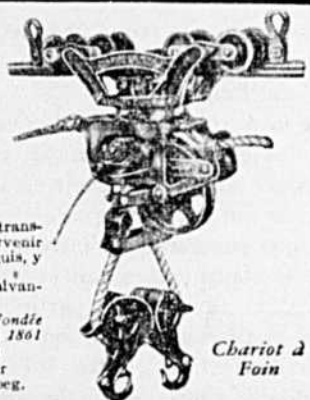
Nous fournissons la marque "Council Standard" ou galvanisée ordinaire, suivant demande.

THE PEDLAR PEOPLE LIMITED Fondée en 1891

Bureau et Usine à MONTREAL 24, rue Nazareth

Usines: Oshawa, Montréal, Winnipeg, Vancouver

Succursales: Montréal, Toronto, Ottawa, Winnipeg, Calgary, Vancouver



Chariot à Foin

EQUIPEMENT DE GRANGE ET ETABLE

Le Professionnel et l'Homme d'Affaires
apprécieront
l'économie
qu'apportera un
REFRIGERATEUR ELECTRIQUE
dans leur foyer



Considéré simplement au point de vue d'une bonne affaire... un réfrigérateur électrique est un placement des plus avantageux.

Il paie des dividendes en fait d'aliments épargnés et en plus — étant assuré que chaque aliment périssable est conservé en parfaite condition: légumes, fruits, viande, produits de laiterie, etc. — Il permet à la famille de manger en toute confiance.

Il sauvegarde la santé, protège contre la maladie et assure des repas appétissants, pleins de saveur fraîche.

Cette protection seule vaut les frais modiques de l'installation d'un réfrigérateur électrique chez vous.



N'est-ce pas pratique d'examiner les modèles variés en vente chez votre marchand local?

Gatineau Power COMPANY

"A la vôtre!"

La Bière MOLSON'S Export

LA - BIÈRE - QUE - VOTRE - ARRIÈRE - GRAND - PÈRE - BUVAIT

NOTES DE VOYAGE

NEW-YORK

II

Les voies souterraines me semblent à New-York de beaucoup plus populaires que les voies élevées. A tous les instants du jour, notamment à la fermeture des bureaux et des magasins, des milliers et des milliers de personnes s'enfoncent dans ces gares souterraines, anxieuses de regagner le logis le plus rapidement possible, pendant que des milliers et des milliers d'autres en sortent, venues des banlieues pour les heures du théâtre et des fêtes de nuit. La gare de Times Square me semble la plus achalandée de toutes. Comme simple digression, je souligne que le département de police de New-York opère à Times Square un bureau de renseignements gratuits, et de huit heures de l'avant-midi jusqu'à une heure du matin, vous pouvez y obtenir tous les renseignements que vous désirez. Or, cette gare de Times Square est située dans le centre des magasins et des théâtres; le nombre des voyageurs qui constamment y passent est si considérable que le touriste a cette impression de sentir déferler autour de lui d'immenses vagues.

Une quarantaine de marches vous conduisent de la rue à ces gares souterraines qui peuvent contenir en même temps plusieurs milliers de personnes. Cette gare de Times Square relie, par plusieurs voies, le centre de New-York à toutes les banlieues. Dans ces gares, la mécanique et la machinerie ont remplacé les bras de l'homme et contribué à augmenter le chômage et la crise. Pas d'employés si ce n'est un préposé au change. Des tourniquets automatiques vous livrent passage dès que vous avez déposé une pièce de cinq sous, et au-delà de cette barrière, vous êtes sur le quai de la gare, vous choisissez le train qui vous convient. Ces trains, composés de quatre à cinq wagons, sont dirigés par un seul homme, le préposé à la conduite. Il y a les trains locaux qui desservent toutes les rues, et des trains express dont les arrêts sont limités et qui vous emportent en dehors de la ville en un rien de temps. Ces trains partent de la gare et disparaissent dans le noir, laissant derrière eux un bruit de fer battu qui s'assourit pour quelques secondes, mais qui reprend dans une autre direction, à l'arrivée d'un second convoi. Ce mode de locomotion semble sûr et rapide. Savamment organisé, ce système est d'une absolue nécessité dans une ville où il flotte au-delà de dix millions d'humains, quotidiennement.

Mais s'il y a une expérience que l'automobiliste doit tenter, c'est bien celle de se rendre à Jersey City par le tunnel Holland. Ce tunnel relie cette dernière ville à New-York, en passant sous la rivière Hudson qu'on nomme communément "le Rhin Américain". Ce nom de Holland Tunnel provient de ce fait que l'ingénieur en chef qui dirigea l'entreprise commencée en 1920 et terminée en 1927, au coût de 50 millions, se nommait Clifford Holland. Ce tunnel consiste en deux espèces de tubes, l'un pour l'aller, l'autre pour le retour. Sa longueur est de 9,227 pieds et il passe à près de cent pieds sous le lit de la rivière Hudson. La voie carrossable a vingt pieds de largeur; bas et comme écrasé sur lui-même, il est ventilé par 84 éventails aux dimensions incroyables. La circulation y est

très dense, mais en dépit de ce fait, l'expérience mérite d'être tentée. Je vous souhaite seulement de n'avoir pas de panne en cours de route: ce n'est guère, paraît-il, intéressant pour le malheureux chauffeur.

Il n'existe pratiquement pas de lois de stationnement dans la ville de New-York. Vous êtes libres de stationner selon votre bon caprice. Si vous subissez des dommages, n'allez pas vous plaindre, ce serait peine perdue. Si une automobile endommage votre voiture ou lui fracasse lamentablement une aile, vous n'aurez certes pas le temps de descendre pour sermonner l'indélicat mécanicien. Et ceux qui vous suivent ne seront guère portés à vous écouter pérorer, pas plus qu'ils ne seront enclins à vous laisser réparer un pneu. Il vous faut avancer, coûte que coûte. A New-York, la moindre minute de retardement dans la circulation doit être évitée. Si votre voiture s'immobilise, les chauffeurs de taxis se feront une joie, même au risque de la briser en pièces, de l'écarter de la circulation. Sur le Broadway comme sur la 5ème Avenue, il n'est pas intéressant de conduire une automobile qui n'est pas docile.

New-York est une des villes les plus faciles d'accès, et le touriste le moins averti n'aura pas la moindre difficulté à s'y orienter. Il lui importe de savoir que New-York est bâtie sur une presqu'île étroite que traverse le Broadway dans toute sa longueur. New-York est divisée par rues et par avenues. Les avenues vont du nord au sud: il y en a huit principales qui occupent pratiquement toute la largeur. Les rues vont de l'est à l'ouest et sont au nombre d'environ 300. Dans le sud de la ville, la plus vieille partie, les rues portent encore des noms: c'est là qu'on peut apprécier lequel des deux systèmes est le plus facile. Il serait à mon avis très facile à Montréal d'adopter un tel système, ce qui serait à l'avantage des nombreux touristes qui chaque année nous visitent. New-York — simple détail en passant — possède 3000 milles de rues.

Il est très facile de visiter New-York. Vous pouvez, par exemple, requérir les services d'un chauffeur qui pilotera votre propre voiture. Ces chauffeurs dont l'expérience est éprouvée par de fréquents examens, vous conduiront dans tous les quartiers de la ville qu'ils connaissent d'ailleurs à fond. Le second moyen, peut-être le moins inquiétant pour celui qui hésite à confier sa voiture à un étranger ou qui craint la possibilité de dommages quelconques, consiste à monter dans un des autocars qui, chaque jour, pour un prix des plus minimes, font la visite des principaux endroits. A votre excursion sur terre peut aussi s'ajouter une excursion par eau, ce qui ne manque pas de pittoresque. Vous visiterez ainsi tout le port de New-York, accosterez à la Statue de la Liberté, obtiendrez une vue magnifique du grand New-York, et vous vous rendrez à Coney Island, célèbre par ses amusements et sa plage de trois milles en sable rouge. Vous n'avez que le choix.

Il y a même des excursions spéciales de soirée. Ces excursions vous conduisent dans les cafés bruyants du Chinatown, ou dans les cabarets nègres du Harlem, etc. Il y a, dans ces deux quartiers, des magasins de curiosités, des bric-à-brac exotiques, des restaurants mystérieux. Il n'est guère prudent pour un touriste de passer seul le soir dans ces quartiers, aux rues étroites et basses, peuplées d'un monde grouillant d'exploiteurs de toutes sortes. Ces quar-

tiers sont pourtant bien patrouillés par des escouades de policiers, mais il n'en reste pas moins vrai que plusieurs meurtres y auraient été commis et jamais éclaircis.

Une visite dans le Ghetto est inoubliable. On voit là un spectacle qu'on ne voit pas ailleurs. Le Ghetto, et les Américains le définissent "une ville étrangère dans une ville moderne", est un coin de quartier du vieux New-York, peuplé d'aventuriers de toutes les races qui tiennent commerce dans la rue. Tout le long des trottoirs, s'allongent des tables surchargées de marchandises diverses, et sur les trottoirs se pressent une foule d'acheteurs avides. C'est un magasin en plein air qui s'étend sur plusieurs rues. Ces tenanciers, hideux et laids pour la plupart, sales, aux habits râpés et jaunés, annoncent à grands cris leurs marchandises. Vous pouvez acheter de tout, une épingle comme un piano. Remarquez bien que plusieurs capitalistes américains modernes ont commencé à faire fortune dans le Ghetto.

Du Ghetto, il n'y a qu'un pas pour atteindre le parc de la Batterie. Là, vous pouvez visiter l'Aquarium, vaste édifice qui contient une large collection de poissons et d'animaux aquatiques vivants. Vous y voyez des crocodiles, des tortues géantes et une série de poissons de mer fort instructive. Il en prendrait toute une journée pour regarder attentivement chaque variété de poissons, lire les notes qui s'y rapportent et examiner les va-et-vient de l'animal. L'admission y est gratuite.

Près de là, vous apercevez le pont de Brooklyn, construit au coût de 2 millions. Puis, vous revenez vers le centre de la ville, traversant divers quartiers dont les noms: c'est là qu'on peut apprécier lequel des deux systèmes est le plus facile. Il serait à mon avis très facile à Montréal d'adopter un tel système, ce qui serait à l'avantage des nombreux touristes qui chaque année nous visitent. New-York — simple détail en passant — possède 3000 milles de rues.

Il y a plusieurs autres points intéressants à visiter, notamment la Tombe du général Grant; l'aiguille de Cléopâtre, obélisque de 69 pieds de hauteur, pesant 450,000 livres et élevé au Central Park, don de l'Égypte aux États-Unis (Notez bien que le transport de l'obélisque de l'Égypte aux États-Unis a coûté la somme de \$102,000,000); le Central Park, le roi des quelconques cent peres de la ville, couvert d'étangs, de parterres, de sentiers qui flancent sur 29 milles de longueur, et qui offre aux touristes une variété de distractions vraiment intéressantes; la Cathédrale Saint Patrick, une des plus belles églises des États-Unis, longue de 400 pieds, large de 180 pieds, haute de 330 pieds et pouvant contenir 4,500 personnes assises; l'Hôtel de Ville, le Bureau de Poste, la Maison de Washington, l'Université de New-York, le Palais de Justice, les édifices de la Douane et de l'Immigration; la "petite église du Com" enfouie dans un pâtre de gratte-ciels, célèbre à cause des mariages chics qui chaque année s'y célèbrent; Wall Street, cette artère fameuse de la Bourse, rue qui semble écrasée par les immeubles qui la longent, rue sévère et glaciale, débordante d'une foule qui court au lieu de marcher, rue qui sent la finance, le commerce, et qui vous donne un mauvais frisson quand votre pensée dresse à vos yeux le souvenir de la trop fameuse débâcle financière des dernières années.

Deux musées tout particulièrement méritent d'être visités: Le Musée Américain d'Histoire Naturelle et le Musée Métropolitain des Arts. Le premier y est intéressant au possible: il est situé à l'intersection de la 77e rue et de l'avenue Central Park Ouest. Vous y trouverez de tout, et il faudrait deux ou trois jours à celui qui voudrait regarder attentivement chacune des collections. Ce sont toutes les races du monde qui défilent devant vos yeux avec leurs costumes, leurs coutumes, leurs industries, leurs découvertes: astronomie, industrie forestière; histoire du monde depuis sa création; vie des reptiles, des insectes, des oiseaux; fossiles; matériaux de tous les pays; histoire de l'homme à travers les temps; anciens monuments; vieilles choses de tous les pays de l'univers. Bref, un musée superbe, instructif, varié, présentant des choses qu'on ne verra jamais, un musée où les heures sont trop courtes et où l'on voudrait demeurer longtemps pour augmenter le plus possible son bagage de connaissances universelles.

Le second regarde particulièrement les travaux manuels, les tissages d'art. J'oubliais de vous recommander aussi, si vous avez une minute à disposer, soit le Musée de la Science et de l'Industrie, si la mécanique vous intéresse, soit l'Institut Rockefeller des Recherches Médicales où vous pouvez vous rendre compte, par des tableaux saisissants au possible, de la gravité et de la naissance de toutes les maladies dont souffre notre pauvre humanité. Là encore, il y a quelque chose à voir et à retenir.

Mais je constate que je m'oublie à badiner. Il faut que je termine cette chronique déjà trop longue, remettant à la semaine prochaine mes impressions sur les gratte-ciels new-yorkais. Toutes ces notes sont décomposées; j'ose croire cependant qu'elles vous intéresseront. Je ne voudrais pas clore mes impressions sur New-York sans vous parler des gratte-ciels. J'aurai sur ce point l'opportunité de vous présenter une chronique plus à point.

CELIBER

(A suivre)

NOUVELLES D'AUTREFOIS

II, Y A 35 ANS:

On lisait dans l'Avenir du Nord du 24 mai 1900:

— La fête de la Reine a été célébrée dans notre petite ville durant la soirée de jeudi. Les deux fanfares ont donné un concert à leur kiosque respectif. Les deux estrades étaient parées de drapeaux anglais au milieu desquels on avait placé le portrait de la reine Victoria. Une collecte avait été faite parmi les employés en grande partie anglais de la Boston Rubber Co. sur la demande de M. le notaire Petit et du Dr Henri Prévost, afin d'acheter de la poudre pour faire gronder le canon.

II, Y A 30 ANS:

On lisait dans l'Avenir du Nord du 18 mai 1905:

— M. Jean Prévost présente en ce moment à l'assemblée législative un projet de loi dont le but est de doter Saint-Jérôme d'une cour supérieure.

— Le R. P. Ulric Beauchamp, de l'Ordre des Pères Blancs d'Afrique et fils de M. Alexis Beau-

champ, de cette ville, sera ordonné prêtre à Carthage le 29 juin prochain.

II, Y A 25 ANS:

On lisait dans l'Avenir du Nord du 20 mai 1910:

— Une réunion assez animée du conseil municipal a été tenue lundi dernier. On y a discuté la question des trois licences d'hôtels refusées par notre conseil à l'unanimité, il y a un mois, et qui ont été accordées sans que le conseil ait justifié sa volte-face.

Les obsèques du regretté Roi Édouard VII ont lieu aujourd'hui à Londres. Le Canada y est représenté par les ministres Fisher et Aylesworth, lord Strathcona et M. C. Marcell, président de la Chambre des communes. Les maires de Montréal et de Toronto sont aussi à Londres pour assister aux funérailles du roi d'Angleterre.

II, Y A 20 ANS:

On lisait dans l'Avenir du Nord du 14 mai 1915:

— Les cadavres des jeunes Du four, Lapierre et Régimbald qui se sont noyés dans la rivière du Nord, le 23 avril, ont été retrouvés dimanche dernier. Le service a été chanté dans l'église mardi.

— On nous informe que M. Bruno Beaulieu a vendu à M. Charlemagne Huot toutes ses propriétés de Saint-Jérôme, notamment celle située à l'angle des rues Saint-Georges et Sainte-Anne.

II, Y A 15 ANS:

On lisait dans l'Avenir du Nord du 14 mai 1920:

— La Regent Knitting Mills fait faire d'importants travaux d'agrandissement à sa manufacture de Saint-Jérôme. C'est une preuve indéniable de la prospérité de cette compagnie.

— Mercredi, tous les juifs d'Ottawa se sont réunis (ils sont environ 4,000) pour former une grande procession afin de célébrer la prise de la Palestine par les troupes britanniques et la rentrée possible de quelques juifs dans ce pays.

II, Y A 10 ANS:

On lisait dans l'Avenir du Nord du 15 mai 1925:

— Dimanche dernier le Jérôme a brillamment inauguré la saison de base-ball. En présence de nombreux spectateurs il a rem-

NOUVELLE MARQUE JAUNE

28^c 1/2 lb.

THE 'SALADA'

MARQUE BRUNE - 33^c 1/2 lb.

ORANGE PEKOE - 40^c 1/2 lb.

porté une belle victoire sur le club Cimon, de Montréal; résultat: 14 à 5.

— M. Jos. Grignon a donné à un cuevre du Cercle des fermiers la primeur de quelques couplets d'une revue qu'il prépare actuellement et qui sera représentée prochainement.

II, Y A 5 ANS:

On lisait dans l'Avenir du Nord du 16 mai 1930:

— M. Paul Leduc, de Sainte-

Thérèse, est le gagnant du concours d'éloquence provinciale.

— Mardi dernier, il est tombé une forte tempête de grêle. Les grains étaient de la grosseur de pois en gousse.

— A trois milles au nord du cimetière, des feux de forêts se sont déclarés. On assure que c'est dans Saint-Colomban. Plusieurs citoyens de Saint-Jérôme ont vu leur bois de corde de l'hiver prochain entièrement brûlé par ces feux.

Pour la protection contre l'incendie — l'apparence, la permanence et l'économie — couvrez avec la Toiture Economique STATITE. Fabriquée dans la marque "Council Standard" — la meilleure qualité de métal à couverture en Canada — aussi dans les marques "Superior" et "Redcliffe", de feuilles 36" largeur par 6, 7, 8, 9 et 10 pieds de longueur. La Toiture Economique STATITE est facile à poser — comme nouvelle couverture ou pour recouvrir. Demandez un échantillon.

LA RAURE TRANSVERSALE

TOITURE ECONOMIQUE STATITE

ASSUREZ VOUS D'UN JOINT DE BOUT A BOUT DE L'INTERPRETE

LE CLOU STATITE

IL TOURNE DANS LE BOIS ET TIENS SOLIDEMENT

VENTILATEUR SUPERIEUR POUR GRANDE

AUTRES PRODUITS

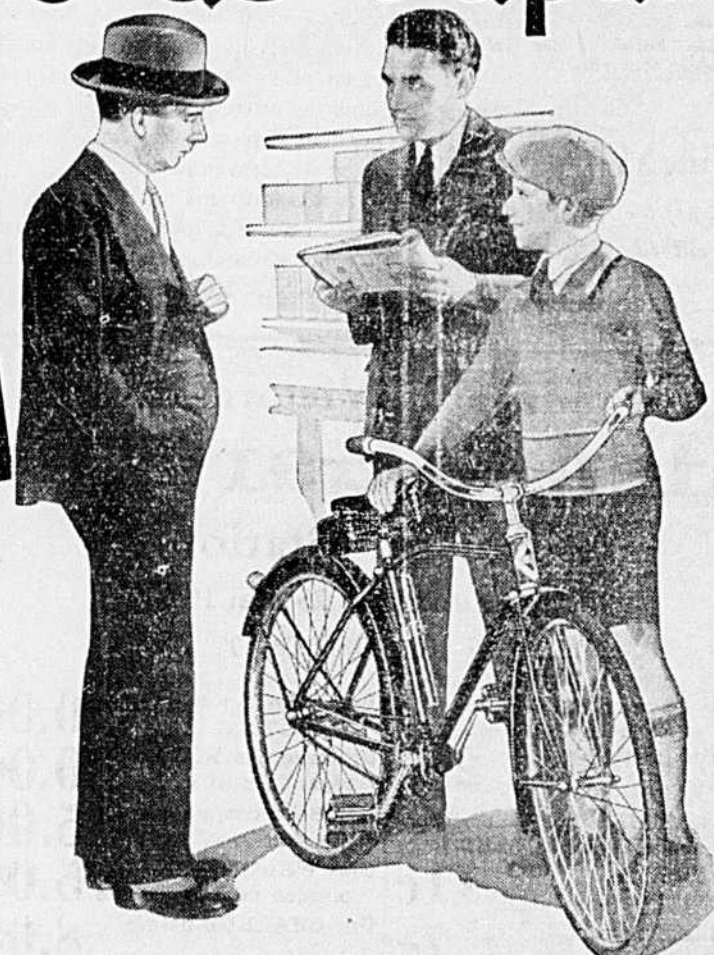
Plafonds Métalliques
Toiles Métalliques
Toile ondulée
Lattes Métalliques
Cornières
Dalle Dalot
Ferraillerie pour portes de garage
Châssis d'acier pour tables à couverture

Eastern Steel Products Limited

1335 AVE. DELORMIER MONTREAL, QUE.

Une Offre au Papa:

Achetez une C.C.M. à votre fils MAINTENANT et s'il ne passe pas ses EXAMENS nous reprendrons la bicyclette et vous rembourserons votre argent



Un si grand nombre de papas nous ont dit, au cours des années 1932, 1933 et 1934, que cette PROPOSITION avait eu l'heur de stimuler l'ardeur au travail de leurs garçons, que nous avons décidé de la faire de nouveau cette année. Un père nous écrit: "Après avoir accepté votre proposition et acheté une C.C.M., à mon garçon, celui-ci se montra tout de suite bien décidé à ne pas la rendre au marchand. Il se mit à l'étude de plus belle et passa brillamment ses examens."

Cette offre est aussi pour Bicyclettes de demoiselles

Les fillettes et jeunes filles aiment tout autant la bicyclette que les garçons. Cette récompense a pour elles le même attrait. Cette proposition porte sur les nouvelles bicyclettes C.C.M., et sur les examens de fin d'année seulement. Les demandes de remboursement doivent être faites chez le marchand qui vous a vendu une nouvelle bicyclette C.C.M., dans la semaine des résultats des examens.

Vous avez tout avantage à acheter dès MAINTENANT la bicyclette, pour permettre à votre garçon ou à votre fillette d'en jouir pendant toute la saison.

Les modèles C.C.M. de cette année — pour garçons, fillettes et adultes — comportent des cadres de tubage d'acier sans joint d'une légèreté d'avion; le pédalier Triplex C.C.M. souple et de fonctionnement aisé; le frein à roue libre Hercules; une selle confortable; des jantes Endrick; des rayons

d'acier inoxydable; de nouveaux pneus rapides Dunlop; des pièces brillantes dont le chrome est appliqué sur le Nickel C.C.M. "bon pour 20 ans". Aux prix actuels, les bicyclettes C.C.M. sont très avantageuses.

Modèles de Garçonnettes et Fillettes	\$29.95
Modèle Croquet pour Hommes	\$32.50
Modèles de Dames	\$34.00 et \$38.50
Boy Scout ou Routière Standard	\$35.00
Modèles Road Racer	\$37.50 et \$43.50
Modèles Motorbike	\$38.50 et \$47.50
Routière Légère	\$42.50

Paiement par versements consenti moyennant léger supplément.

Bicyclettes de qualité et de roulement facile **C.C.M.**

EVITEZ LES DESAPPOINTEMENTS...



"JE NE PUIS M'EXPOSER A RATER MES GATEAUX A CAUSE D'UNE POUDRE A PATE INFÉRIEURE. C'EST POURQUOI J'EXIGE LA 'MAGIC' — IL EN FAUT POUR MOINS DE 1^c POUR REUSSIR UN GATEAU."

du MISS MARGARET MCFARLANE, diététiste de l'Hôpital St-Michael, à Toronto.



Les plus grandes autorités canadiennes en art culinaire recommandent de ne pas confier le sort de bons ingrédients aux effets d'une poudre à pâte douteuse. Elles se servent de "Magic" pour réussir leurs gateaux.

NE CONTIENT PAS D'ALUN. Cette déclaration assure que chaque boîte est notée et garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible. Fabriquée au Canada

NOUVEAUX BAS PRIX! Même qualité supérieure

LES DIMANCHES TU GARDERAS...

D'aucuns peut-être seront tentés de demander ce que la colonisation peut avoir d'intérêt à l'observance du dimanche.

A cela nous pourrions répondre que pour être un bon colon, il faut de l'intelligence, beaucoup d'intelligence, vu les difficultés du métier; et que les gens intelligents savent qu'il faut se reposer au moins un jour chaque semaine.

Nous pourrions aussi dire que, respectueux des ordres de l'Eglise, les colons, amants de la grande nature et vivant en contact journalier avec les effets de la Puissance qui fait croître les moissons, qui donne la force musculaire aux défricheurs du sol et le courage de mener leur entreprise à bonne fin, savent que ce jour est consacré au repos et aux pratiques religieuses, en mémoire de la résurrection de l'auteur de toutes choses. Et ces personnes, frustes peut-être, mais douées du talent de l'observation, savent qu'il est bon de se ressourcir de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, une fois la semaine. Les colons, observateurs des saisons, s'identifiant, pour ainsi dire, au travail du Créateur dans le développement d'une portion de la patrie, par le défrichement et la culture du sol, savent qu'une force supérieure mène ce monde, que cette puissance régit aussi les autres mondes que l'on voit par millions, les nuits de temps clair; que cette puissance mérite le respect des êtres qu'elle a créés; que dans la nature, respect veut dire: arrêt, repos, vénération envers l'Être qui

eut la bonté de créer la lumière, source de toute vie sur cette terre; que pour avoir l'inspiration, la puissance de pensée directrice dans le travail à accomplir, il est bon d'aller la demander à genoux, pendant l'office divin, au moins chaque dimanche, au Maître suprême de la pensée et Dispensateur des biens de l'esprit comme des biens matériels.

Aussi, dès qu'une colonie se fonde, la première pensée de ces observateurs de la nature n'est-elle pas de demander un prêtre de Dieu et de lui bâtir une chapelle à l'orée du bois, construction modeste, mais que l'on tient à visiter le dimanche pour entendre la parole divine et recevoir les sacrements afin de rendre moins pénibles les sacrifices de chaque jour. Ils sont confiants que le devoir dominical bien accompli apporte avec lui des bénédictions, des bienfaits même matériels, par l'habitude qu'il donne de s'arrêter pour regarder, observer, réfléchir, penser, apprendre à se décider, à agir en conformité avec un plan bien arrêté dans le silence du lieu saint, après une invocation à l'Esprit directeur de l'humanité.

Le colon, au fond des grands bois, tient à l'observance du dimanche, justement parce qu'il est un observateur.

Pour gagner sa vie et celle de ses enfants, le colon accomplit un travail pénible. Plus que les autres, il besogne de l'aurore à la nuit tombante. Sa première récolte est généralement le bois de son lot. Ce bois est le plus souvent coupé par billes de quatre pieds de longueur et vendu aux manufacturiers de pulpe et de papier.

Cette industrie, autrefois canadienne, est passée entre des mains internationales... autant dire, anti-chrétiennes. Voulant faire plus d'argent, ces industriels s'avisèrent de faire travailler leurs hommes le dimanche. Comme dans le crime, il n'y a, dit un proverbe, que le premier pas qui coûte, certains de ces violateurs du dimanche s'avisèrent de faire encore plus d'argent en mettant de l'eau dans le capital déjà humide de leur industrie. De la décision à l'exécution, il n'y eut qu'un pas... et combien facile à faire! la première violation de la loi divine leur avait rapporté plus d'argent, croyaient-ils.

Les coffres de sûreté contenant le capital, rempli d'eau à débordement, il fallut encore plus de travail pour payer des dividendes aux actionnaires.

Plus de machines fonctionnèrent le dimanche: obligeant ainsi les ouvriers à les servir, au risque de briser complètement leur santé par un effort soutenu sans repos hebdomadaire.

Et les manufacturiers qui devaient s'enrichir à millions, faillirent les uns après les autres, volant des millions de dollars au peuple qui avait laissé violer les lois humaines aussi bien que les lois naturelles et divines, par centaines, et en plus, ils jetèrent le marasme dans les autres commerces qui dépendent directement ou indirectement de cette industrie.

Les colons qui ont vu tout cela, ont vu aussi le pillage des forêts par les violateurs du dimanche, leurs vols et leurs déprédations sur

les domaines du peuple, et ils ont vu le tout se terminer en faillites, en lanqueroutes, en finasseries légales pour ne pas payer les dettes contractées. Finalement les machins qu'on voulait forcer à tourner le dimanche, furent arrêtées, et les hommes qu'on avait obligés à ne pas observer le repos dominical, tombèrent à la charité publique.

Les défricheurs ont vu tout cela, ils ont aussi conscience qu'une attaque turque est dirigée contre les sentiments les plus élevés, contre la foi, contre la noblesse des idées de sacrifices et surtout contre le respect dû au Seigneur Dieu, respect exprimé par la messe du dimanche. Ils ont remarqué que les violateurs de nos lois sur le bien d'autrui — comme ils sont transgresseurs des lois divines — traitent d'ignares, d'esprits faux, d'incompétents, ceux qui refusent de travailler le dimanche; qu'ils qualifient d'être grossiers ceux qui, pour défendre la sainteté du dimanche, s'opposent à l'exploitation de ce jour dans un but lucratif.

Toute empoisonnée qu'elle est, l'arme antidominicale des violateurs du dimanche trouve des êtres d'élite et de résistance, contre lesquels elle s'ébrèche vainement.

Aux brailleurs à courte vue qui proclament insolemment la déchéance des ligueurs du dimanche et qui se moquent des observateurs des lois divines, à tous ces discours minuscules, les défricheurs répondent par leur conduite, qu'ils se trouvent encore de par le monde, des chercheurs et des gardiens d'idéal, prêts à respecter et à défendre les ordres divins.

Les violateurs du dimanche ont toujours à la bouche les mots vagues du sens humanitaire... mais oui... eux, les exploitateurs de chair humaine, ils parlent du sens humanitaire, d'internationalisme, de liberté individuelle, de finance à protéger, et, prenant nos gens pour d'ignares crétins, ils essaient de créer un état d'esprit anarchique où ils pourraient, à leur guise, exploiter des troupes d'esclaves, semaine et dimanche.

En présence des prédications et des théories des violateurs de nos lois, d'autres hommes, sensibles à l'honneur s'ils sont dédaignés des honneurs de la popularité, comme ils sont insensibles à l'outrage et à l'ironie, travaillent avec ardeur à faire respecter comme on le doit le jour du Seigneur.

Ils ont fait demander à la législature de notre province d'abolir les privilèges qui permettent à des industriels, des commerçants de travailler le dimanche, de faire travailler des chrétiens le jour où nous devons tous nous recueillir pour adorer Dieu.

Ils demandent à tous leurs citoyens, à tous les chrétiens du pays d'observer comme ils le doivent, le repos dominical.

Son Excellence Mgr Béliveau disait un jour à ses compatriotes, en parlant de l'importance de la langue française:



Commandez votre SERVICE DE PNEUS par Téléphone

Nous sommes prêts à vous servir — prêts à poser un pneu ou un équipement complet de G3 Goodyear sur votre auto. Vous n'avez qu'à nous téléphoner.



Dimension 4.40 x 21 **10.00**
Dimension 4.50 x 21 **11.00**
Dimension 4.75 x 19 **12.25**

Autres dimensions à prix également bas

Garage E. Giroux
SAINT-JEROME

Si je suis devenu ce que je suis c'est à ma mère que je le dois. — Saint Augustin

"Si vous voulez du français, mettez-en".

Nous, catholiques, si nous voulons que tous les citoyens de ce pays respectent notre dimanche, commençons par le respecter, nous-mêmes!

Partisans de la théorie de saint François-de-Sales, qui, paraît-il, disait que les saints tristes sont de tristes saints, nous ne voulons pas que le dimanche soit un jour lugubre, laissant l'ennui dans l'âme des observateurs, mais nous demandons qu'il soit respecté, observé comme savent si bien le faire ceux qui, dans ce pays, sont des fondateurs d'empire, des bâtisseurs de pays.

Les défricheurs, eux, savent que si les catholiques de cette province — suivant l'exemple des chrétiens des autres provinces de ce pays — le veulent, il est possible de régler une fois pour toute la question du respect du dimanche et de son observance par toute la population.

Chez nous, les bâtisseurs de pays à qui on parle de ce problème disent que l'une des solutions possibles est le retour à la terre, le retour à la bonne terre de chez nous qui n'attend que les bras du défricheur pour produire l'abri, le chauffage, le vêtement et la nourriture, et qui se trouve en assez vastes étendues pour que chaque Canadien puisse s'y tailler un domaine.

De fait, cette terre que nous fondons de nos pas, contient tout ce dont l'homme a besoin pour vivre, si nous la travaillons avec intelligence.

Toutes ces richesses se trouvent à fleur de terre. On peut les obtenir sans avoir à creuser des milliers de pieds, sans que nous ayons à passer des semaines sans dimanche, dans la prison humide d'un puits de mine, caché dans les anfractuosités souterraines de rochers démolis à coups de barre de mine pour en tirer quelques grains d'or, ou à coups de pic pour obtenir de quoi faire cuire les aliments et se chauffer par les temps froids.

Chez nous, sur des centaines de millions d'acres de terre arable non cultivée, pour avoir de quoi manger, de quoi se vêtir, il suffit de creuser le sol de sept ou huit pouces, en plein jour; et les six jours de la semaine catholique suffisent, le Seigneur se chargeant de faire croître les moissons le septième jour, sans qu'on ait à s'en mêler.

Quant à l'habitation et au chauffage: un peu de travail en plein soleil et dans l'atmosphère embaumée de la forêt canadienne et l'habitation s'élève, modeste peut-être, mais souriante par les soirs de tempête et les dimanches d'hiver, avec son poêle rempli de bon bois qui flambe.

Il se peut que le propriétaire de cette habitation rustique n'ait pas la fortune de Crésus, cachée dans sa pailasse, comme au temps de nos grand-mères, quand on savait observer et faire observer le dimanche, mais au moins il vit du fruit de son travail, il n'habite pas un taudis sans air et sans lumière, il travaille à la lumière d'un soleil resplendissant et il peut manger tous les jours sans avoir à travailler le dimanche. Aussi, il ne dépend pas de la charité étatisée et peut, chaque dimanche et par les soirs de grande fatigue, se reposer à la chaleur d'un foyer bienfaisant.

Telle est l'opinion des défricheurs, et il semble qu'elle ne manque pas de sagesse. Quand on les interroge sur cette question de l'observance du dimanche, ils vont plus loin encore: ils prétendent que si les violateurs de la loi divine et du commandement

Les dimanches tu garderas
En servant Dieu dévotement vivaient pour un temps au milieu de la grande nature, s'ils observaient l'éclosion du brin d'herbe et la marche des étoiles, ils comprendraient qu'après avoir créé le mouvement et la vie, Dieu trouva son oeuvre si belle qu'il se reposa.

L'être créé serait-il plus grand, plus puissant que le Créateur? Et si ce dernier a jugé bon au septième jour de se reposer, en demandant aux êtres qu'il a créés de l'imiter, est-ce que le problème de dividendes à payer sur du capital mouillé, à des actionnaires que l'on fait participer à toutes sortes de violations des lois humaines et divines, est suffisant pour qu'on se permette en plus de violer la loi qui défend de travailler le dimanche?

Ce pays fut découvert par des gens qui avaient un grand sens chrétien. Ces gens parcoururent le pays de l'Atlantique aux Ro-

cheuses, du Labrador au golfe du Mexique. Dans cet immense territoire plus vaste que l'Europe, des missionnaires enseignèrent la religion du Christ, l'observance des lois divines, y compris celle du dimanche.

Par leur enseignement, par leurs découvertes, par la culture du sol, tous ces héros au verbe français et à la foi chrétienne prirent effectivement possession du pays.

Ils en firent un pays chrétien. Partout, sauf dans la catholique province de Québec, le dimanche est resté officiellement et effectivement chrétien.

Devons-nous plus longtemps rester officiellement, nous de la province de Québec, les seuls Canadiens qui permettent à des usiniers et à des marchands, de travailler et de faire commerce le dimanche?

Peut-être serait-il temps d'écouter les sages avis de nos défricheurs et se décider à observer et à faire observer le commandement: Les dimanches tu garderas...

Et cet autre: Les fêtes tu sanctifieras...

LA CONCEPTION

— M. l'abbé H. Monty, est allé assister aux Quarante-Heures à L'Ascension, la semaine dernière.

— M. Jos. Clément, en voyage à Montréal et Ottawa.

— Mlle Cordelia Lachaine, est revenue dans sa famille, après un séjour de quelques mois à Val-d'Arrette.

— Mlle Yvonne Labre est allée à L'Ascension dernièrement.

— Mlle Jeanne Lauzon était à Labelle, ces jours derniers, chez M. E. Léonard.

— M. Rolland Giroux est allé à Montréal dernièrement.

— Ces jours derniers M. Adélard Lachaine a quitté sa famille pour aller subir une opération à l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal. Nous lui souhaitons guérison complète et un prompt retour.

— M. Nap. Laforest, de Montréal, en visite chez des parents M. W. Brousseau.

— M. Aurèle Pilon est en visite pour quelques jours à Ottawa.

— Mlle Jeanne Champagne de passage à Labelle pour quelques temps.

— M. et Mme Charlemagne Boivin, de Saint-Jovite, chez ses parents Jérémie Boivin ces jours-ci.

BEAU TEMOIGNAGE

EN FAVEUR DU
TEMISCAMINGUE

Voici, rédigée dans un style simple mais agréable, une lettre qui peint un tableau très encourageant pour quiconque aurait l'idée d'aller s'établir dans la fertile région du Temiscamingue où déjà un bon nombre des nôtres se sont taillé des fermes prospères. Cette lettre est écrite par Mme Arthur Bergeron, de Saint-Augustin de Montbeillard, à ses enfants restés à Mont-

réal et qu'elle invite à venir rejoindre la famille, au Temiscamingue. En voici le texte:

"Bien chers enfants,

"J'ai reçu votre lettre comme toujours avec un grand plaisir. Je suis content de vous voir si courageux. C'est vrai que la vie que vous menez là n'est pas une vie. Je veux bien croire que vous n'avez pas de misère, mais vous n'êtes jamais plus avancés. Ici, quand vous aurez passé la semaine à travailler, vous pourrez dire que vous avez fait un beau morceau de terre pour vous autres; la semaine suivante vous pourrez en faire autant et ainsi de suite. A la fin de l'été, vous aurez de la terre faite qui vous appartiendra. Vous récolterez des patates et des légumes; vous pourrez avoir une vache pour commencer et quand vous récoltez, vous en achèterez d'autres, autant que vous pourrez en nourrir. Et Pierrot pourra manger des carottes et des petits navets tant qu'il en voudra. C'est vrai qu'on ne peut pas avoir des tomates et des concombres tous les ans, c'est un risque d'en semer, mais on a des fruits dans les bois tant qu'on en veut, des bleuets et des framboises. Quand on aura des prairies on aura aussi des fraises, il y a des fraises partout. Cela compense pour les tomates et les concombres. Cette année j'ai semé beaucoup de céleri et des choux-fleurs. Je veux semer beaucoup d'oignons aussi, j'en ai eu de bien beaux l'année dernière. Je vais avoir des plants pour vous autres et Alcide si vous venez. C'est Marcel qui a hâte de voir Pierrot; il rit quand il en parle. Le père s'est acheté un autre cheval; on va pouvoir labourer cette année. On reçoit \$100 pour 5 acres essouchés et labourés. Ça vaut la peine! De ce temps-ci, on mange du veau. On a engraisé et tué le dernier, ça prenait trop de lait pour le soigner. Je termine, je n'ai plus d'huile dans ma lampe. Nous avons tous bien hâte de vous voir. Tâchez d'avoir le lot d'Amélie Fournier, ce n'est pas loin d'ici et sur la route nationale. Nous avons bien hâte de vous voir. Toute la famille s'unit à moi pour vous embrasser bien fort, ainsi que tous vos petits.

Vos père et mère,
Arthur et Ernestine Bergeron"

La famille Bergeron, qui compte 15 enfants, dont 12 au Temiscamingue, est établie à Montbeillard depuis septembre 1932. Depuis cette date, M. Bergeron s'est construit une maison, des dépendances et a défriché 15 acres de terre, qui lui ont donné une belle récolte l'an dernier, dont 200 minots de pommes de terre. L'hiver dernier, la coupe du bois lui a rapporté \$300. L'histoire de cette famille constitue un bel exemple de ce que peuvent faire au Temiscamingue des colons courageux et travailleurs.



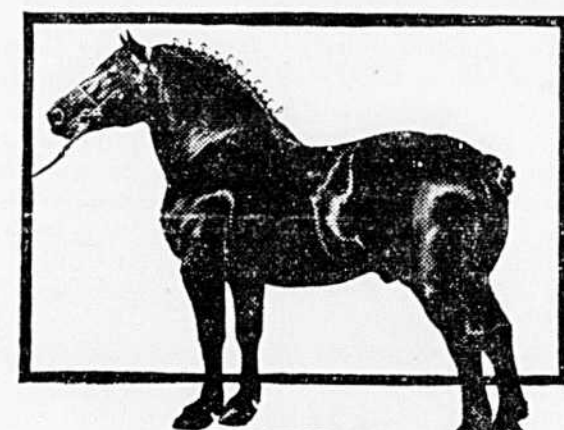
Les plaisirs du bon vieux temps

Heureux jours dans le vieux Québec... danse aux airs entraînants du violon... reprise en chœur de quelque bonne vieille chanson. Chaque fois que des amis se rassemblaient, dans le bon vieux temps, vous les voyiez fumer le fin tabac naturel qu'ils aimaient tant — le même tabac qui se cultive dans le Québec et que vous obtenez dans l'Alouette — le produit de la belle province de Québec.

Conservez
les Cartes
Gagnantes



LE TABAC À PIPE
ALOUETTE
est le choix des connaisseurs.
La Cie B. Houde Limitée—Québec



**BIERE
BLACK HORSE
DAWES**

Service de Banque MODERNE et EFFICIENT



FRUIT DE 117 ANNÉES
DE FRUCTUEUSES
OPÉRATIONS DE BANQUE

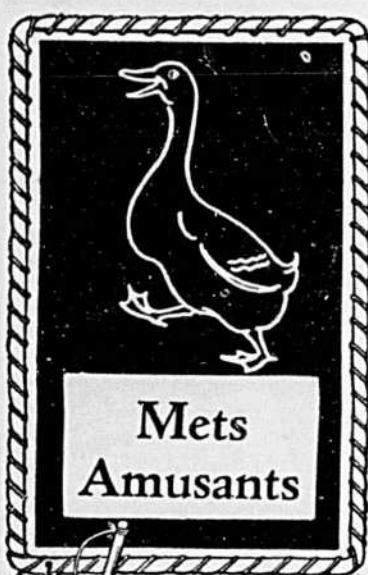
La Banque de Montréal met à la disposition de ses clients un service moderne et efficient pour toutes opérations intérieures et extérieures de banque.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L'ACTIF DÉPASSE \$ 750,000,000

Succursale de St-Jérôme: J. V. RABOIN, Gérant
Succursale de St-Agathe-des-Monts: M. L. WALSH, Gérant
Succursale de St-Thérèse: G. E. WURTELL, Gérant
Succursale de St-Jovite: J. O. R. MARCHAND, Gérant



Mets Amusants

Les enfants se délectent du Riz Krispies Kellogg, pour trois raisons: Premièrement: ils sont savoureux et croustillants. Deuxièmement: ils éclatent, crépissent et pétillent dans le lait ou la crème. Troisièmement: un conte de ma Mère l'Oie est imprimé sur chaque carton.

Le Riz Krispies est très nourrissant et les petits le digèrent facilement. C'est le souper idéal des marmots.

Toutes épiceries. La qualité est garantie. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

Ecoutez!
l'appétit
s'éveillera



Magasin Victoria Henri Gareau

St-Faustin Station
Spéciaux du 20 au 25 mai 1935
POUR DU COMPTANT

Prix spécial sur GRAINE DE MIL No 1, strictement argent comptant. Quantité limitée.	22c
la livre	
J'ai les GRAINES DE TREFLE rouge et alsike. Aussi MILLET japonais à la livre	11c
LENTILLES noires la livre	7c
La PEINTURE RAMSAY de 1ère qualité à le gallon	4.00
Couvre plus et fait un très beau fini. J'ai encore quelques gallons de PEINTURES de qualité inférieure le gal. ou la pinte	2.00 50c
PEINTURES à couverture noire à	1.00
Pour réparer vos chaudières, j'ai la COLLE MARINE toute spéciale pour cet usage.	
L'EMAIL DE RAMSAY qui sèche vite peut s'employer à l'extérieur comme à l'intérieur.	
Bon BUGGY usagé à	20.00
Un autre bon BUGGY réparé à neuf à	30.00
HERSE à disques usagée pour	15.00
Gros WAGON double presque neuf à	75.00
Une CHARRUE usagée à	8.00
BARATTE A BEURRE usagée à	5.00
Si vous avez besoin de ces différents effets usagés, ils sont très bon marché aux prix offerts.	
Comme les années passées, j'aurai un char de CHARBON Gallois dans les premiers jours de juin au prix de \$13.50 par 2000 lbs. Du char au déchargement. Argent comptant.	
J'aurai un autre lot d'AVOINE de semence le sac à	1.80
J'ai aussi l'AVOINE à soigner. Le sac à	1.65
J'aurai aussi ces jours-ci du BLE D'INDE pour la semence.	

LES SPORTS

LA LUTTE

Mercredi soir dernier, on inaugura à l'Aréna de Saint-Jérôme, une saison de lutte qui durera jusqu'à fin de septembre. Quoique l'atmosphère de l'Aréna fut glaciale, plus de 300 personnes assistaient à cette première séance de lutte qui, surtout dans la finale, souleva l'enthousiasme de l'assistance.

Dans les préliminaires Pête Langlais, 143 livres finit ex aequo avec Rémi Lacroix, 145 livres, Kid Lyons 143 livres lutta contre Lucien Grégoire 138. Ce combat ne semblait pas balancé, Lyon semblant sensiblement plus fort que Grégoire.

Nous avons vu aux prises, J.-B. Paradis, ex-champion du monde, 172 livres, avec Alex Tesluck, 177 livres. Tesluck s'est révélé un lutteur sans aucun esprit sportif, toujours prêt à user de méthodes déloyales envers son adversaire et même envers l'arbitre qui dut le maîtriser par la force. Tesluck ne sera jamais un beau lutteur, à moins qu'il ne se corrige sensiblement de ses poses "théâtrales".

Dans la finale, l'organisateur Geo. Bériault, nous présentait Sam Chuck, champion de la province, et Pit Lemieux, jeune lutteur montréalais. Sam Chuck portait la ceinture qu'il a remportée en septembre 1934, et qui est l'emblème du championnat de la province.

Chuck ne remporta que deux prises sur Lemieux qui s'est révélé un lutteur de grand avenir. Il a beaucoup de force dans les jambes et lutte scientifiquement. La chute qu'il fit prendre à Chuck était vraiment une réussite du genre qui fut vivement acclamée... même par certains... qui ne trouva rien de mieux que de l'imiter avec un lancet!

Lemieux est combattif, et doué du meilleur esprit sportif. Il a été le favori de la population, ce qui fit perdre la fête à Chuck qui, la séance finie, le lança en bas de l'arène, sur la terre dure et humide. Lemieux lui "a donné du fil à retordre" comme on dit populairement!

Ces séances de lutte seront données à tous les mercredis soirs à 8.30 heures. L'organisateur mérite vraiment des félicitations pour le premier programme qu'il a présenté et nous faisons des vœux pour qu'il continue à les bien choisir.

Voici celui de mercredi prochain:

Lucien Grégoire vs Clément Bessette; Bob Girard vs John Carrochia; Shura Lerluck vs Clément Desrochers; Armand Courville vs Young Sonnenberg.

L'arbitre de mercredi dernier était M. Arthur Bonny. Un prix de présence pour dames a été remporté par Mlle Thibault, de Montréal, qui l'a fort gracieusement remis à une jeune jérémonienne qui n'avait pas assez tôt réclamé ce prix.

L'organisateur a aussi annoncé que dorénavant les dames accompagnées ne paieront que la taxe d'entrée, soit quelques sous, pour les séances de lutte.

BASE-BALL

Dimanche prochain, 19 mai à 2.30 heures p.m., aura lieu l'ouverture de la saison de base-ball à Saint-Jérôme. Le club Cherrier visitera le Saint-Jérôme qui fait partie, comme on le sait, de la Ligue Métropolitaine classe intermédiaire. Le maire Bertie lancera la première balle.

L'équipe est sous la direction de M. Adolphe Clark dont la réputation n'est plus à faire comme gérant d'un club de base-ball.

L'équipe se compose des joueurs suivants: Larry Beauchamp, Jos. Beauchamp, Lucien Charré, M. L. Lavigne, Laurent Saint-Michel, Adolphe Filiatreault, Marcel Saint-Pierre, Roland Giroux, Hee-

EXCURSIONS
à bon marché
A TOUS LES ENDROITS DE
l'Ouest Canadien

Départs:
Tous les jours du 15 au 28 mai
Limite de retour: 30 jours.
UN SOU DU MILLE
en wagons de première seulement.
**USAGE FACULTATIF DES
WAGONS-LITS**
Billets d'excursion aussi en vente,
valables dans:—

(a) wagons-lits touristes à environ 1/4c. du mille, plus les prix réguliers pour les lits.
(b) wagons-salons et wagons-lits de luxe à environ 1/2c. du mille, plus les prix réguliers pour les fauteuils ou les lits.

Faillit d'arrêt à Port Arthur, Ont. et à tous les endroits à l'Ouest.

Renseignements complets des agents du

PACIFIQUE CANADIEN
LA PLUS GRANDE ORGANISATION
DE TRANSPORT AU MONDE

tor Carrières, Paul Campeau, Maurice Boudreau, Vincent Desjardins, Roland Laforce.

LE HOCKEY

Le tirage du radio, au profit du club de hockey Saint-Jérôme, sera fait lors de l'ouverture du baseball, dimanche après-midi.

M. M. Dollard Bellhumeur, joueur de défense du Saint-Jérôme de 1934, ainsi que M. Oscar Gagnon étaient de passage à Saint-Jérôme, cette semaine. Ils ont rencontré tous les joueurs de hockey de la saison 1935. Tous deux ont joué cette saison à Paris avec l'équipe le Français Volant et ils ont fort intéressé nos joueurs et leurs amis en les entretenant de la manière dont le sport est compris et exécuté de "l'autre côté". Nous espérons les revoir sous peu dans notre ville.

JEAN PIERRE

FESTIVAL SPORTIF

Dimanche dernier, 12 mai, une foule de plus de trois mille personnes était massée dans la cour du Collège commercial pour assister aux quinze différentes épreuves du programme sportif présenté sous les auspices de la ligue de Balle-Molle Regent. Cette fête sportive était sous la présidence d'honneur de l'abbé Robillard, du Rév. Frère Directeur et de MM. J.-E. Bertie, C. Desrosiers, H. Barrette, J.-W. Cyr, J.-E. Prévost, sénateur.

Les juges qui se sont acquittés de leur tâche avec compétence et impartialité, étaient MM. J.-N. Bousquet, Dr Y. Boudreau, E. Boivin, C.-A. Lorrain, H. Parent, Dr P. Liboiron, N. Castonguay.

Cette fête sportive s'est déroulée dans le plus grand enthousiasme et l'immense foule présente a joui d'un bon spectacle.

Le premier numéro au programme, mettait aux prises les équipes de balle-molle "Epicurie Pilon" et "Restaurant Allaire". La grande lutte que se sont faite ces deux équipes s'est terminée à l'avantage de "Epicurie Pilon" par le score de 6 à 4. Les étoiles de la partie ont été sans contredit Léveillé pour les vainqueurs avec un superbe coup de circuit et Griffin, le lanceur des perdants, qui n'accorda que trois hits.

Dans la deuxième épreuve, le classique de l'après-midi, F. Villeneuve s'est affirmé un grand champion en courant la distance de 5 milles en 27 minutes et quinze secondes. L'ex-champion, L. Labadie, manqua certainement de forme mais il a quand même fait preuve d'un grand courage en prenant la deuxième position, suivi de près du jeune E. Aubry, la surprise de l'après-midi. Seul le sprint que Labadie a fourni au 32ème tour lui valut l'avance de 34 secondes sur son rival Aubry. Les autres coureurs qui ont vaillamment terminé l'épreuve semblaient manquer de forme. Suit le classement du marathon de 5 milles.

1er F. Villeneuve, (A. Ducloux)
2e L. Labadie, (J.-B. Vermette)
3e E. Aubry, (Chs. Aubry)
4e E. Parent, (S. Desormeaux)
5e J.-P. Villeneuve, (Regent Scarlet)
6e P. Labadie, (Regent Orange)
7e R. Binette, (J. Leclerc)
8e R. Valiquette, (Regent Parrot)

Les coureurs G. Filiatreault (A. Beauchamp), O. Payer, (Regent Blue), et S.-Aubin (Restaurant Allaire), n'ont pu terminer l'épreuve malgré leur grand courage.

L'examen des coureurs a été fait par le Dr Duval, un ancien coureur lui-même.

3e épreuve: 50 verges, pour hommes et garçons. — 1er D. Beauchamp, 2e M. Desjardins, 3e L. Charette.

4e épreuve: 50 verges pour garçons. — 1er G. Lafontaine, 2e G. Toupin, 3e A. Duval.

5e épreuve: 50 verges, réservée aux élèves du collège. — 1er M. Brunet, 2e G. Lafontaine, 3e L. Carrière.

6e épreuve: Course de 5 milles pour bicyclettes. — Ce numéro a semblé plaire énormément à la foule. Lanoville, affichant une forme superbe, a couvert la distance en 20 minutes. M. Marcotte, qui prit la troisième place, a su par ses chutes ou plutôt par ses acrobaties amuser du plus petit au plus grand. Suit le classement: 1er O. Lanoville, 2e G. Pelletier, 3e M. Marcotte, 4e R. Dubois.

7e épreuve: 50 verges pour hommes gras. — 1er A. S.-Arnaud, 2e A. Quinnet, 3e H. Locas, 4e L. Labadie.

8e épreuve: course à obstacles pour hommes et garçons. — 1er M. Desjardins, 2e L. Charette, 3e M. Carrière, 4e D. Beauchamp.

9e épreuve: course à obstacles pour garçons. — 1er M. Allaire, 2e M. Brunet, 3e J. S.-Aubin, 4e A. Duval, 5e L. Boutin.

10e épreuve: 100 verges pour hommes. — 1er L. Binette, 2e D. Beauchamp, 3e M. Carrière, 4e L. Charette.

11e épreuve: 100 verges pour garçons. — 1er L. Boutin, 2e G. Durocher, 3e L. Danis, 4e M. Allaire.

12e épreuve: 75 verges réservée aux élèves du collège. — 1er M. Brunet, 2e Boutin, 3e R. Brière, 4e G. Drouin.

13e épreuve: course à 3 jambes.

— 1er S.-Arnaud et S.-Arnaud, 2e Carrière et Desjardins, 3e Laforce et Carrière, 4e Beauchamp et Charette.

14e épreuve: course à relais, 1 mille; temps 4 minutes, 52 secondes. — 1er Binette et Marchand, 2e Miron et Long, 3e Bélanger et Guénette, 4e Longpré et Maher.

15e épreuve: souque à la corde. — Marché Central.

Suit la liste des donateurs qui, par leur générosité, ont contribué au plus grand succès de la fête: MM. L. Marcoux, C. Desrosiers, H. Barrette, J.-W. Cyr, W. Huot, Dr Y. Boudreau, E. Plouffe, L. Galipeau, A. Lapointe, W. Perry, E. Charbonneau, A. Maurice, M. L. Perreault, J. Vezeau, G. Tisserand, A. Mailloux, J.-E. Bertie, L. Giraldeau, Maison R. Castonguay, E. Boivin, R. Dumouchel, O. Landry, L. Leroux, Pharmacie Lejour, L. Leroux, F. Richer, Jos. Fortier, Lemay Frères, E. Wilson, D.-D. Desjardins, A. Langlois, L. Charbonneau, I. Auger, J.-L. Dufresne, A. Allard, J.-P. Beaulieu, R. Gascon, Imperial Tobacco, R. Pilon, A. Cyr, Liqueurs Rex, R. S.-Vincent, Restaurant Diana, Lavolette Ltée, J.-N. Bousquet, Mlle F. Fournel, G. Desbiens, R. Nadon, H. Parent, H. Chalut, G. Valiquette, L.-N. Castonguay, D. Vézeau, J.-H. Desjardins, Dr A. Cherrier, Dr A. Duval, H. Smith, Restaurant S.-Ongé, J. Dorion, E. Barrette, O. Tessier, Jos. S.-Vincent, Mme A. Gingras.

Les cadeaux de ces généreux donateurs ont été distribués aux gagnants des épreuves dont les noms apparaissent plus haut.

L'Association de Balle-Molle Regent remercie tous ceux qui par leur concours ont contribué au plus grand succès de la fête. Des remerciements sincères sont adressés aux généreux donateurs, à la direction du Collège, aux présidents d'honneur, aux juges et à chaque personne qui composait la plus grosse assistance jamais groupée à une fête sportive.

L'association de balle-molle Regent espère avoir plus à chacun et, particulier et remercie de nouveau ceux qui ont participé à ce gala sportif.

Les organisateurs de l'Association de Balle-Molle Regent ne disent pas adieu à la population de Saint-Jérôme; ils vous prient de venir les encourager à leur terrain situé près de la Gare du C. N. R., tous les mercredis et vendredis soir aux programmes de balle-molle qu'ils présenteront durant tout l'été.

Encore une fois nous ne vous disons pas adieu mais bien au revoir et nous espérons que nous reverrons à l'avenir le même encouragement que vous nous avez témoigné à l'occasion du 12 mai.

Le meilleur
TONIQUE de PRINTEMPS
DODD'S KIDNEY PILLS
cc sont les
Pilules
Dodd pour le Rein

SAINT-SAUVEUR
Election municipale (S.-Sauveur paroisse). — M. Aldéric Foisy, maire a été élu par acclamation, ainsi que MM. les conseillers J.-A. Bonard, Ovide Pagé et Adrien Boisclair.

— Lundi dernier est décédé, à Saint-Sauveur, M. Félix Boisseau, à l'âge de 72 ans.

M. Boisseau était avantageusement connu et sa mort a causé de profonds regrets.

M. Boisseau opéra pendant plus de 16 ans l'ancien moulin de Baptiste Laflaur. Il fut longtemps en contact avec nombre de personnalités distinguées et encore jusqu'à tout dernièrement il tenait la maison de pension "La Canadienne".

Il fut marguillier de la paroisse et premier maire de la municipalité de Piedmont.

Il laisse pour le pleurer sa femme, née Hermine Laflaur, un frère, Jules Boisseau, plusieurs neveux et nièces.

Les porteurs furent MM. J. Gauvreau, O'Shaghnessy, Aldéric Saint-Denis, Jos. Alarie, Félix Beauchamp, H. Béliveau.

Le service fut chanté mercredi 9 seures en l'église de Saint-Sauveur au milieu d'un grand nombre de personnes.

La levée du corps fut faite par M. le curé J.-E. Gohier, à la demeure du défunt.

Le service fut chanté par M. le curé A. Desjardins, de Saint-Clément de Viauville, à Montréal. Il était assisté de M. l'abbé Poirier, vicaire à Saint-Sauveur, comme diacre et de M. l'abbé Lussier, de Sainte-Adèle.

Aux autels latéraux M. le curé J.-E. Gohier, de Saint-Sauveur, et M. le curé Papineau, de Lesage.

La chorale de la paroisse était sous la direction de M. J.-A. Duval, maître de chapelle.

SAINT-TERESE

Lors de la mise en nomination, mercredi dernier, pour les élections municipales de la ville, le maire ainsi que quatre échevins ont été élus par acclamation. Dans le quartier Gouin, l'échevin sortant de charge, M. Théodore Lacroix, avait un adversaire, M. Paul Vézina. Dans le quartier Mercier, deux nouveaux venus briguaient les suffrages, MM. Henri Chalfoux et Michel Filiatreault. Toutefois, MM. Vézina et Chalfoux se sont retirés de la lutte, ce qui fait qu'il n'y aura pas de votation.

M. Charlemagne Limoges et Fernand Thibault sont de retour, après avoir fait l'un et l'autre, un heureux voyage de noces, aux États-Unis. Ce sont deux autres qui viennent de quitter le groupe d'amis qui s'effritent tranquillement. Deux ou trois autres mariages s'annoncent pour les trois mois à venir; c'est peut-être ce qui décidera les célibataires endurcis du groupe à secouer leur paresse.

L'Organisation Libérale tiendra sous peu une assemblée privée de ses membres, en vue de la réunion générale des libéraux du comté qui aura lieu à Saint-Jérôme, le 20 courant, et pour discuter les plans de la future organisation locale. La Jeunesse Libérale tiendra tout probablement une assemblée en juin. Il n'est pas encore décidé si la Jeunesse Libérale sera représentée au congrès des jeunes libéraux qui sera tenue, à Québec, au cours du mois de juin.

Mlle Marguerite Gervais est revenue de Montréal après un séjour de deux semaines.

Mlle Léon Raymond et son fils Jean, de Maniwaki, pour quelques semaines chez ses parents.

Mlle Alexandrine Morency a passé la semaine à Montréal.

M. le curé Cousineau, de Saint-Jean sur Lac, est de passage parmi nous.

Mme Séguin, de Montréal, était en fin de semaine chez M. et Mme Gérard Côté.

Mlle Rolande Marchand, d'Ottawa, est dans sa famille pour une semaine.

M. et Mme Louis Gervais et leurs trois enfants, de Montréal, étaient dans leur famille pour quelques jours.

M. Henri Lajeunesse a été réélu maire par acclamation.

Le vote des élections municipales a donné une forte majorité aux conseillers: MM. Auguste Lavoie, Adélard Charron et Aldéric Brière. Le conseil sera donc exactement composé des mêmes membres.

M. l'abbé Robitaille est de passage au presbytère. Nous espérons qu'il viendra, comme l'an dernier, passer la belle saison au milieu de nous.

Mlle Albertine Marceau, de retour, ouvrira sa pension ces jours-ci.

SAINT-ADELE

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Ph. Gagné, autrefois Mme Pepin. Elle est décédée le 4 mai. Le service eut lieu, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, mardi dernier. La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, M. Phidime Gagné, deux filles, Mites Rita et Gabrielle Pepin, un fils O. Pepin. Que la famille éprouvée soit assurée du profond témoignage de sympathie que leur offrent tous les citoyens de Sainte-Adèle. — *Aemilianus*.

Mlle Pauline Bertrand a le plaisir d'annoncer à ses nombreux amis et à tout le public qu'elle a ouvert un salon de coiffure à Sainte-Adèle en bas, qui sera nommé Salon Pauline. Ayant fait son apprentissage au salon Décarie, à Notre-Dame de Grâce, qui est renommé dans tout Montréal, elle peut vous assurer que vous aurez la plus grande satisfaction. Spécialité: permanents marcel, komol, papier, à l'eau, manucure, massage, coupe de cheveux, etc. Installation des plus modernes. Salon Pauline. Téléphone 60.

Mlle Annette Lafontaine a passé quelques jours à Mont-Laurier.

M. et Mme René Labelle, leurs fils Jacques et André, ainsi que Mlle Gertrude Piché et Mme Wilfrid Charbonneau, de Saint-Jovite, chez M. Aldéric Piché, la semaine dernière.

M. et Mme Arthur Charbonneau et Mlle Lucile Lessard, de Sainte-Agathe, étaient à Ferme-Neuve dernièrement.

De passage à Montréal: MM. Arthur Labelle et Wilfrid Clavelle.

Mlle Antoinette Cloutier, de Mont-Laurier, a passé quelques jours chez sa soeur Mme Athanasie Poirier.

M. A.-A. Lafontaine était de passage à Saint-Jérôme, samedi dernier.

MM. Alfred Pharand, Arthur Lafontaine et Henri Forget, de Rouyn (Abitibi), passent quelques jours parmi nous.

M. Paul-Emile Pepin est de retour à Ferme-Neuve après avoir passé quelques semaines dans sa famille à Saint-Laurent.

FERME-NEUVE

L'ANNONCIATION

Mlle Charlotte Taillon est à Montréal et à Saint-Jérôme pour une quinzaine.

M. Côme Robidoux est allé à Montréal en voyage d'affaires.

Le docteur et Mme Côme Cartier étaient à Montréal pour quelques jours.

Mlle Marguerite Gervais est revenue de Montréal après un séjour de deux semaines.

Mme Léon Raymond et son fils Jean, de Maniwaki, pour quelques semaines chez ses parents.

Mlle Alexandrine Morency a passé la semaine à Montréal.

M. le curé Cousineau, de Saint-Jean sur Lac, est de passage parmi nous.

Mme Séguin, de Montréal, était en fin de semaine chez M. et Mme Gérard Côté.

Mlle Rolande Marchand, d'Ottawa, est dans sa famille pour une semaine.

M. et Mme Louis Gervais et leurs trois enfants, de Montréal, étaient dans leur famille pour quelques jours.

M. Henri Lajeunesse a été réélu maire par acclamation.

Le vote des élections municipales a donné une forte majorité aux conseillers: MM. Auguste Lavoie, Adélard Charron et Aldéric Brière. Le conseil sera donc exactement composé des mêmes membres.

M. l'abbé Robitaille est de passage au presbytère. Nous espérons qu'il viendra, comme l'an dernier, passer la belle saison au milieu de nous.

Mlle Albertine Marceau, de retour, ouvrira sa pension ces jours-ci.

ST-ADOLPHE DE HOWARD

M. Henri Lajeunesse a été réélu maire par acclamation.

Le vote des élections municipales a donné une forte majorité aux conseillers: MM. Auguste Lavoie, Adélard Charron et Aldéric Brière. Le conseil sera donc exactement composé des mêmes membres.

M. l'abbé Robitaille est de passage au presbytère. Nous espérons qu'il viendra, comme l'an dernier, passer la belle saison au milieu de nous.

Mlle Albertine Marceau, de retour, ouvrira sa pension ces jours-ci.

ABERRATION

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Ph. Gagné, autrefois Mme Pepin. Elle est décédée le 4 mai. Le service eut lieu, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, mardi dernier. La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, M. Phidime Gagné, deux filles, Mites Rita et Gabrielle Pepin, un fils O. Pepin. Que la famille éprouvée soit assurée du profond témoignage de sympathie que leur offrent tous les citoyens de Sainte-Adèle. — *Aemilianus*.

Mlle Pauline Bertrand a le plaisir d'annoncer à ses nombreux amis et à tout le public qu'elle a ouvert un salon de coiffure à Sainte-Adèle en bas, qui sera nommé Salon Pauline. Ayant fait son apprentissage au salon Décarie, à Notre-Dame de Grâce, qui est renommé dans tout Montréal, elle peut vous assurer que vous aurez la plus grande satisfaction. Spécialité: permanents marcel, komol, papier, à l'eau, manucure, massage, coupe de cheveux, etc. Installation des plus modernes. Salon Pauline. Téléphone 60.

Mlle Annette Lafontaine a passé quelques jours à Mont-Laurier.

M. et Mme René Labelle, leurs fils Jacques et André, ainsi que Mlle Gertrude Piché et Mme Wilfrid Charbonneau, de Saint-Jovite, chez M. Aldéric Piché, la semaine dernière.

M. et Mme Arthur Charbonneau et Mlle Lucile Lessard, de Sainte-Agathe, étaient à Ferme-Neuve dernièrement.

De passage à Montréal: MM. Arthur Labelle et Wilfrid Clavelle.

Mlle Antoinette Cloutier, de Mont-Laurier, a passé quelques jours chez sa soeur Mme Athanasie Poirier.

M. A.-A. Lafontaine était de passage à Saint-Jérôme, samedi dernier.

MM. Alfred Pharand, Arthur Lafontaine et Henri Forget, de Rouyn (Abitibi), passent quelques jours parmi nous.

M. Paul-Emile Pepin est de retour à Ferme-Neuve après avoir passé quelques semaines dans sa famille à Saint-Laurent.

M. et Mme Arthur Charbonneau et Mlle Lucile Lessard, de Sainte-Agathe, étaient à Ferme-Neuve dernièrement.

De passage à Montréal: MM. Arthur Labelle et Wilfrid Clavelle.

Mlle Antoinette Cloutier, de Mont-Laurier, a passé quelques jours chez sa soeur Mme Athanasie Poirier.

M. A.-A. Lafontaine était de passage à Saint-Jérôme, samedi dernier.

MM. Alfred Pharand, Arthur Lafontaine et Henri Forget, de Rouyn (Abitibi), passent quelques jours parmi nous.

M. Paul-Emile Pepin est de retour à Ferme-Neuve après avoir passé quelques semaines dans sa famille à Saint-Laurent.

M. et Mme Arthur Charbonneau et Mlle Lucile Lessard, de Sainte-Agathe, étaient à Ferme-Neuve dernièrement.

De passage à Montréal: MM. Arthur Labelle et Wilfrid Clavelle.

Mlle Antoinette Cloutier, de Mont-Laurier, a passé quelques jours chez sa soeur Mme Athanasie Poirier.

M. A.-A. Lafontaine était de passage à Saint-Jérôme, samedi dernier.

MM. Alfred Pharand, Arthur Lafontaine et Henri Forget, de Rouyn (Abitibi), passent quelques jours parmi nous.

M. Paul-Emile Pepin est de retour à Ferme-Neuve après avoir passé quelques semaines dans sa famille à Saint-Laurent.

anglais eux-mêmes exigeaient que leurs employés parlent le français aussi bien que l'anglais, ce qui n'était pas le cas. Il me regardait et hochait la tête d'un air entendu, avec le sourire indulgent que l'on a pour ceux qui sont sur le point de perdre certaines faveurs qu'ils ne doivent qu'à l'indulgence et à la commisération, et qui ne s'en doutent pas du tout.

Et devant cette aberration d'idée chez un homme intelligent, je me suis demandée si vraiment tous et chacun de nous avions, en toute occasion, mis le courage et la volonté qu'il fallait pour forcer nos compatriotes à apprendre le français, ou du moins à le respecter, ou si de guerre lasse, peut-être un peu par paresse, par esprit de "après tout j'en-en-fiche", nous n'avons pas donné, pour certains du moins, l'impression que, décidément, nous allions abdiquer?

CHANTAL

Mlle Rolande Marchand, d'Ottawa, est dans sa famille pour une semaine.

M. et Mme Louis Gervais et leurs trois enfants, de Montréal, étaient dans leur famille pour quelques jours.

M. Henri Lajeunesse a été réélu maire par acclamation.

Le vote des élections municipales a donné une forte majorité aux conseillers: MM. Auguste Lavoie, Adélard Charron et Aldéric Brière. Le conseil sera donc exactement composé des mêmes membres.

M. l'abbé Robitaille est de passage au presbytère. Nous espérons qu'il viendra, comme l'an dernier, passer la belle saison au milieu de nous.

Mlle Albertine Marceau, de retour, ouvrira sa pension ces jours-ci.

M. et Mme René Labelle, leurs fils Jacques et André, ainsi que Mlle Gertrude Piché et Mme Wilfrid Charbonneau, de Saint-Jovite, chez M. Aldéric Piché, la semaine dernière.

M. et Mme Arthur Charbonneau et Mlle Lucile Lessard, de Sainte-Agathe, étaient à Ferme-Neuve dernièrement.

De passage à Montréal: MM. Arthur Labelle et Wilfrid Clavelle.

Mlle Antoinette Cloutier, de Mont-Laurier, a passé quelques jours chez sa soeur Mme Athanasie Poirier.

M. A.-A. Lafontaine était de passage à Saint-Jérôme, samedi dernier.

MM. Alfred Pharand, Arthur Lafontaine et Henri Forget, de Rouyn (Abitibi), passent quelques jours parmi nous.

M. Paul-Emile Pepin est de retour à Ferme-Neuve après avoir passé quelques semaines dans sa famille à Saint-Laurent.

M. et Mme Arthur Charbonneau et Mlle Lucile Lessard, de Sainte-Agathe, étaient à Ferme-Neuve dernièrement.

Tél. Bureau 245 Rés. 173

Camille L. de Martigny

AVOCAT — BARRISTER

319, Rue LABELLE

SAINT-JEROME, P. Qué.

Téléphone 310

RAYMOND RAYMOND

AVOCAT

Samedi et dimanche à

Sainte-Agathe

289, LABELLE — ST-JEROME

Assurances Générales

Bureau responsable. Expérience et service connus depuis

au-delà de 23 ans

J. T. CLEMENT

Gérant de district — District manager

178 avenue Parent Tél. 171 Saint-Jérôme

Représentant les principales compagnies faisant affaires au Canada

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

— Les élections du bureau de direction de la fanfare du collège, qui ont eu lieu dernièrement, ont donné le résultat suivant: Président honoraire: Frère Maxime-Pierre, directeur; directeur musical, Frère Cyprien; président, Marcel Aubin; vice-président, Hervé Aubin; secrétaire, Roland Prud'homme; trésorier, Frédéric Aubin; chef-organisateur, Alfred Morin; conseillers: Raoul Gauthier, René Filiatrault, Armand Lebrun, Charles Craig, à cause de ses services, a été considéré comme membre honoraire du conseil.

VOTE DE SYMPATHIE

— A la dernière assemblée générale tenue par les membres de la chorale paroissiale de Saint-Jérôme, M. E. Richer, appuyé par M. G. Vermette, a proposé un vote de sympathie envers M. Marcel Richard, membre de cette chorale, à l'occasion de la mort de sa mère.

PENSIONNAT DE SAINT-JEROME

— La réunion générale des anciennes élèves du pensionnat sera tenue le dimanche 19 mai prochain à 1 heure p.m. (heure avancée). Toutes les anciennes du pensionnat sont priées de considérer cette invitation comme personnelle.

— M. Jos. Lavoie, de Saint-Jérôme, désire laisser savoir au public qu'il n'a rien de commun avec la personne du même nom traduite en cour, ces jours derniers, pour port d'armes illégal.

— M. et Mme Armand Sylvain (née Marie Sigouin) ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé Joseph-Alphonse. Parrain et marraine M. et Mme Alphonse Desjardins. Porteuse Mme Vve Joseph Sylvain, grand-mère de l'enfant, tous de Saint-Hippolyte.

— Mme F. Tremblay et Mlle Blanche Mathé, de Montréal, étaient les hôtes de Mme Lavolette et de Mlle Hillman, cette semaine.

— Nous regrettons d'apprendre que M. l'abbé Desjardins, vicaire de notre paroisse, est malade depuis deux semaines.

— Nous faisons des vœux pour son prompt et complet rétablissement.

MAIRIAGES

— Le 11 mai dernier, a été célébré par M. l'abbé Paul Labelle le mariage de M. Léo Boyer et de Mlle Léonie Gingas.

On annonce aussi le mariage de M. Roland Desjardins avec Mlle Jeanne Campeau pour le 20 mai prochain, de M. Jean Gibeault avec Mlle Cécile Grandmaison pour le 18 mai prochain, de M. Donat Collette avec Mlle Gabrielle Touchette pour le 20 mai également, et de M. Aimé Lécuyer avec Mlle Jeannine Lepage, et de Rosaire Labelle avec Mlle Eva Payer pour le 21 mai.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

AU PALAIS

— Dame Ubald Lemieux (Yvonne Filiatrault), une récidiviste, a été condamnée à six mois de prison, pour vagabondage.

L'honorable juge Philémon Cousineau a siégé toute cette semaine en cours supérieure.

AU POSTE DE POLICE

— Le feu a fait quelque peu de dommage à Saint-Jérôme cette semaine, mais grâce au travail et à la diligence de nos pompiers, nous n'avons pas de lourdes pertes à enregistrer.

Le 9 mai, à 10.56 p.m., le sergent Wilson avertit les pompiers que le feu faisait rage dans des fils électriques chez M. Oscar Lapointe, 343 Saint-Georges.

Le 11, à 1.40 a.m., un appel de l'inspecteur No 431 conduisit nos pompiers à combattre un incendie qui s'était déclaré dans un hangar appartenant à la maison habitée par M. Charrette, coin Brière et Saint-Louis. Les ouvertures de la maison voisine et un peu de l'extérieur d'une autre maison située plus au sud du hangar, ont été légèrement endommagées. Les pompiers ont dû utiliser deux puissantes lances, mais les dommages, assez élevés, sont couverts par les assurances.

Le 14, à 7.18 a.m., les pompiers combattirent un léger feu de tuyau chez M. Olivier Racicot, 356a rue Labelle.

— M. le curé s'est embarqué le 15 mai dernier, au Havre à bord du *Ker*, à destination du Canada. M. le curé sera de retour parmi nous vers le 22 ou le 23 mai prochain.

— Le Cercle de La Durantaye a été chargé, cette année, à l'occasion de la "journée de Dollard", le 24 mai prochain, de la vente des boutons, dits "roses de Dollard". Les recettes de cette journée seront au profit des œuvres du Cercle.

LA JOURNÉE DE DOLLARD

— Le Cercle de La Durantaye a été chargé, cette année, à l'occasion de la "journée de Dollard", le 24 mai prochain, de la vente des boutons, dits "roses de Dollard". Les recettes de cette journée seront au profit des œuvres du Cercle.

FÊTE AU COLLÈGE

— Une messe solennelle a été chantée par M. l'aumônier du collège, le 15 mai dernier, en l'honneur de la fête de saint Jean-Baptiste de La Salle, fondateur et patron des Frères des Ecoles Chrétiennes. M. l'abbé Ferdinand Léveillé a fait le sermon de circonstance.

NECROLOGIE

— Le 11 mai dernier, est décédée à Verdun, à l'âge de 51 ans, dame Vve Antoine Richard, née Léontine Martel. Mme Richard a été inhumée à Saint-Jérôme lundi dernier. Le service funéraire fut chanté en l'église de Saint-Jérôme par M. l'abbé Paul Labelle, assisté de MM. les abbés Adrien Robillard et Ferdinand Léveillé, comme diacre et sous-diacre.

Mme Richard laisse dans le deuil, trois enfants, Mlle Jeannette Richard, de Montréal, MM. Yolande Richard et Marcel Richard, de Saint-Jérôme, à qui nous offrons nos plus sincères condoléances.

— La personne gagnante de la carrette Congoleum offerte par la Maison R. Castonguay est Mlle William Cadieux, 711 rue Labelle. Nos félicitations.

MARIAGES

— Le 11 mai dernier, a été célébré par M. l'abbé Paul Labelle le mariage de M. Léo Boyer et de Mlle Léonie Gingas.

On annonce aussi le mariage de M. Roland Desjardins avec Mlle Jeanne Campeau pour le 20 mai prochain, de M. Jean Gibeault avec Mlle Cécile Grandmaison pour le 18 mai prochain, de M. Donat Collette avec Mlle Gabrielle Touchette pour le 20 mai également, et de M. Aimé Lécuyer avec Mlle Jeannine Lepage, et de Rosaire Labelle avec Mlle Eva Payer pour le 21 mai.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

AU PALAIS

— Dame Ubald Lemieux (Yvonne Filiatrault), une récidiviste, a été condamnée à six mois de prison, pour vagabondage.

L'honorable juge Philémon Cousineau a siégé toute cette semaine en cours supérieure.

AU POSTE DE POLICE

— Le feu a fait quelque peu de dommage à Saint-Jérôme cette semaine, mais grâce au travail et à la diligence de nos pompiers, nous n'avons pas de lourdes pertes à enregistrer.

Le 9 mai, à 10.56 p.m., le sergent Wilson avertit les pompiers que le feu faisait rage dans des fils électriques chez M. Oscar Lapointe, 343 Saint-Georges.

Le 11, à 1.40 a.m., un appel de l'inspecteur No 431 conduisit nos pompiers à combattre un incendie qui s'était déclaré dans un hangar appartenant à la maison habitée par M. Charrette, coin Brière et Saint-Louis. Les ouvertures de la maison voisine et un peu de l'extérieur d'une autre maison située plus au sud du hangar, ont été légèrement endommagées. Les pompiers ont dû utiliser deux puissantes lances, mais les dommages, assez élevés, sont couverts par les assurances.

Le 14, à 7.18 a.m., les pompiers combattirent un léger feu de tuyau chez M. Olivier Racicot, 356a rue Labelle.

— La taxe et la surtaxe a rapporté lors du Festival sportif du 12 mai dernier, la somme de \$35.24.

— L'Association chorale de Saint-Jérôme continuera, mardi et jeudi prochains à 8.30 hres, ses répétitions en vue de son concert radio-phonique du 31 mai prochain.

RODRIGUE BELANGER

ASSURANCES GENERALES

Feu, Vie, Accidents et Maladie,

Automobile, Plate Glass

Représentant

Confédération Life Ass.

40% de réduction sur assurances d'automobiles.

Téléphone 60-J

169, ST-GEORGES ST-JEROME

— Plusieurs étrangers, même de Joliette, sont venus assister à l'ouverture de la saison de lutte mercredi soir dernier.

— Les élèves de l'Ecole normale ont visité, mercredi dernier, les usines de la Cie de Papier Rolland.

Sous la direction de M. Adolphe Clark, des étudiants du McGill ont aussi visité nos usines et quelques-unes de nos laiteries et marchés dans le cours de la journée de jeudi dernier. Tous ces élèves ont porté la plus grande attention aux différents départements qu'ils ont visités et ont été enchantés de cette "investigation".

APPLICATION DU PLAN VAUTRIN

— Saint-Jérôme profite, depuis le 28 avril dernier, ainsi que Sainte-Scholastique, Sainte-Thérèse, Sainte-Rose, l'Assomption, d'un bureau ouvert par le département de la Colonisation.

M. le chanoine Z. Alarie est chaque mardi de passage dans notre ville au numéro 457 de la rue Labelle et il s'occupe de recueillir les renseignements qui aideront à former le dossier de toutes les familles et de tous les individus qui désirent profiter soit "du retour à la terre" ou du plan de colonisation. Comme on le sait, "le retour à la terre" est l'occupation des terres abandonnées dans de vieilles paroisses et la "colonisation" est l'occupation des terres situées dans de nouveaux districts et de nouvelles paroisses. Plusieurs personnes de Saint-Jérôme et des environs ont déjà visité ce bureau.

SEMAINE DU GRAND NETTOYAGE

Le Conseil municipal de la ville de Saint-Jérôme, a décidé que la semaine du GRAND NETTOYAGE, commencera le lundi 20 mai 1935, pour se terminer le samedi 25 mai.

Tous les citoyens sont invités à faire un bon nettoyage des cours, hangars et des caves. Tous ces déchets devront être accumulés dans un endroit facile d'accès, et les charretiers de la ville en feront le charroyage gratuitement, les mêmes jours que se fait l'enlèvement des vidanges, à savoir:

Pour le quartier Saint-Joseph: mardi le 21 mai.

Pour le quartier Labelle: mercredi le 22 mai.

Pour le quartier Saint-Jean-Baptiste: jeudi le 23 mai.

Pour le quartier Saint-Louis: vendredi le 24 mai.

Commencez dès aujourd'hui ce grand nettoyage, appliquez-vous à le faire aussi bien que possible.

LE CONSEIL MUNICIPAL**EMBELLISSONS NOS DEMEURES**

— C'est en ma qualité de président du comité d'amélioration et d'embellissement de la Chambre de commerce de Saint-Jérôme que je viens demander à chacun des citoyens de notre ville de contribuer à rendre notre Reine du Nord attrayante, jolie, propre et invitante.

Nous avons en beaucoup de visiteurs l'an dernier et nous en aurons encore davantage cette année. Si nous rendons nos demeures attrayantes, ce sera de nature à faire prolonger le séjour de ces visiteurs parmi nous, et par le fait même activer les différents commerces.

A tous les propriétaires, je demande de faire une petite visite autour de leur propriété, afin de constater ce qu'il y manque pour que le coup d'œil soit meilleur. Voyez à la propriété d'abord; relevez les clôtures trop négligées, peignez si possible; la peinture change de beaucoup l'aspect, et empêche la détérioration des bâtisses.

Plantez des arbustes et semez des fleurs dans les parterres, en un mot embellissons nos demeures. Que les locataires y mettent la main, en autant que la chose leur est possible, avec le concours du propriétaire pour peindre, nettoyer et embellir partout.

Si chacun veut bien s'acquitter de sa part de besogne, Saint-Jérôme n'aura rien à envier aux villes sœurs et saura attirer les touristes. Je suis convaincu que lorsque l'ouvrage sera fini, vous-même, qui aurez fait les travaux, serez les premiers à éprouver de la satisfaction.

Etant convaincu que vous saurez acquiescer à ma demande, je me permets de vous remercier à l'avance.

D.-A. DESNOYERS, Président du comité d'embellissement de la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme.

Cartes professionnelles**MAURICE DEMERS**

AVOCAT ET PROCUREUR

152, Est NOTRE-DAME

MONTREAL

IVRY NORD

Téléphone 172-11

LEGAULT & LEGAULT

L. L. Legault, C. R.

Guy Legault, B.A., L.L.B.

AVOCATS et PROCUREURS

Téléphone 60 — Boîte Postale 92

LACHUTE

J.-PAUL VERMETTE

Syndic Licencié sous la Loi de

Faillite — Comptable public

Administration Générale

Suite 705 à 709

Bâtisse Montreal Trust

511 PLACE D'ARMES, MONTREAL

Téléphones: Harb. 0261-0262

BUREAU-SUCCURSALE A

LACHUTE (Argenteuil)

GERARD RAYMOND

AVOCAT

276 Ouest, rue SAINT-JACQUES

MONTREAL, TEL. Plateau 9073

400 Labelle Bureau Tél. 25

564 Ste-Anne Résid. Tél. 341

ARMAND BRIEN, N. P.

S.-JEROME, Comté de Terrebonne

Agent de la maison

LAJOIE, ROBITAILLE & CIE LTÉE

60 Saint-Jacques Ouest, Montréal

pour la vente d'obligations et

débentures

Téléphone: Bureau et Rés. 60

Gaston Gibeault

AVOCAT ET PROCUREUR

de la société légale

Bourassa & Gibeault

STE AGATHE DES MONTS

C. A. LORRAIN & FILS

ASSURANCES GENERALES

Bureau existant depuis 34 ans

Vendeurs autorisés des Autos

Buick, Pontiac, Chevrolet, Oldsmobile

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

PETITES ANNONCES

Tarif: 50c. par insertion; \$1.00 pour

3 insertions.

Strictement payable d'avance

A VENDRE. — Bon poêle de cui-

sine à vendre, chauffe au bois ou au